



Les cahiers du  
*Fleurissement*

PLACE DU PRO.com  
VILLE · SPORT · PAYSAGE

Connectez-vous...



# Covid-19 : adapter la gestion selon ses moyens

**Grimpantes :**  
rafraîchir et embellir nos rues !

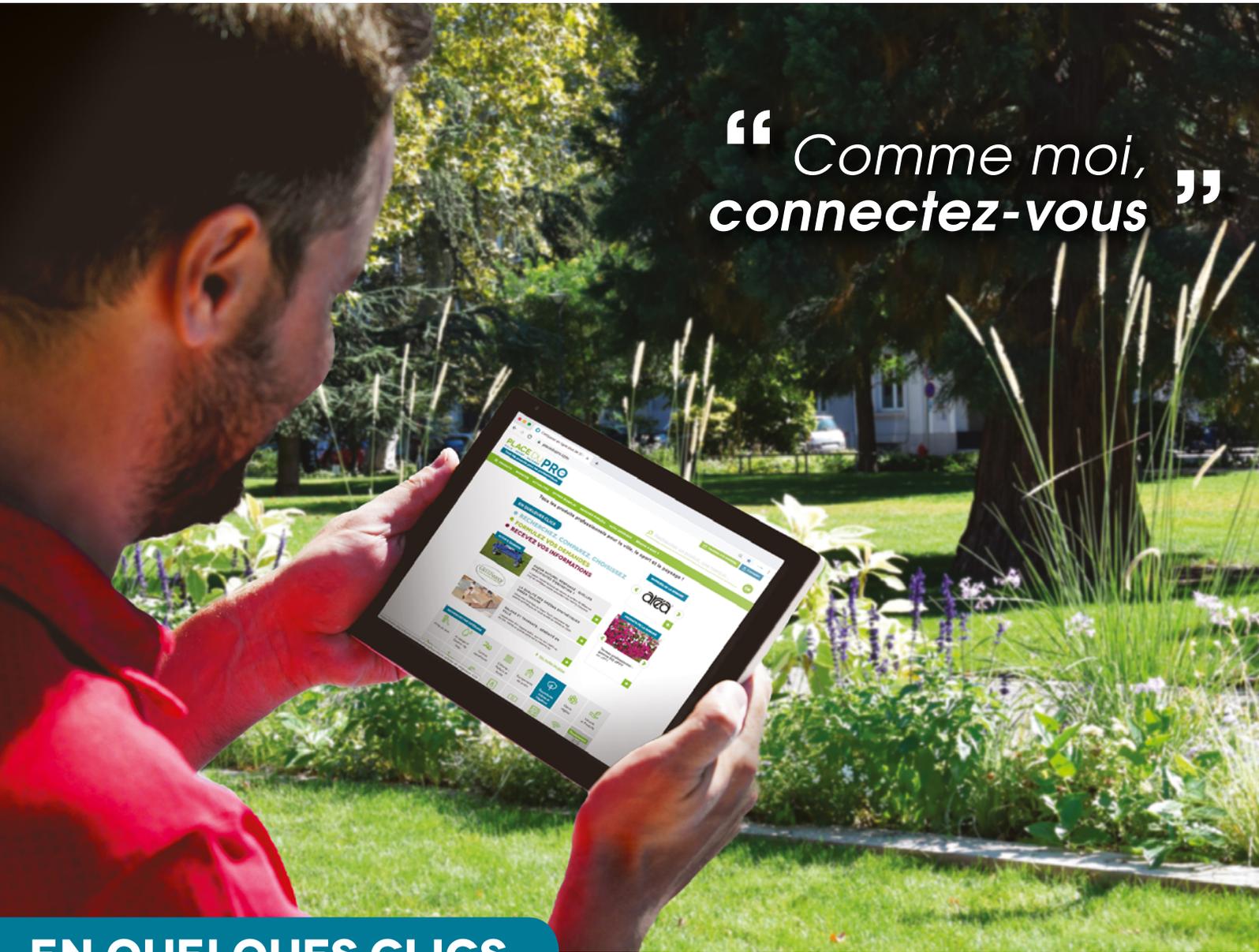
**Mulhouse :**  
adoucir l'été

**Montblanc :**  
éclats calcaires en centre-bourg



1<sup>ère</sup> plateforme dédiée aux professionnels des espaces publics et du fleurissement

“ Comme moi,  
connectez-vous ”



## EN QUELQUES CLICS

- **CONSULTEZ CHAQUE JOUR** articles, actualités et offres d'emploi...
- **BÉNÉFICIEZ** de conseils d'experts
- **RECHERCHEZ ET COMPAREZ** des produits et services
- **RECEVEZ** les informations suite à vos demandes (devis, catalogues...)

# Edito

## Un improbable printemps !

Alors que la végétation se réveillait tranquillement de cet hiver doux et que les tondeuses reprenaient du service, nous voilà confinés pour nous protéger et protéger les autres de la propagation du Coronavirus. Alors que l'on devrait s'émerveiller de l'arrivée du printemps, la crise sanitaire suspend le temps et désorganise élections, plannings, équipes, chantiers, livraisons... Peu à peu, contraintes par les mesures sanitaires de confinement et de respect des distances de précaution, les équipes communales réorganisent leur fonctionnement. Certains agents sont mobilisés à des missions essentielles auprès des populations les plus fragiles.

D'autres équipes vaquent à leurs occupations les plus importantes notamment la propreté de l'espace public, la tonte, l'arrosage et d'ici le 15 mai : la plantation des massifs estivaux sous réserve que les jeunes plants aient été livrés ou produits et préparés. Pour les petites communes, qui ne comptent souvent qu'un agent, l'impact est moindre, car il a l'habitude de travailler seul et d'être très autonome. Lorsque les effectifs sont plus importants, les équipes sont réduites ou travaillent par roulement : il faut alors prioriser les interventions selon la main d'œuvre, les véhicules et les outils disponibles. Pour s'adapter à cette incroyable situation, il est peut être venu le temps de revoir vos pratiques en mettant en place une gestion différenciée et, par exemple, en ne tondant plus tous vos espaces engazonnés. L'important est de savoir tirer parti de cette situation exceptionnelle, de questionner vos pratiques pour tendre vers une gestion équilibrée et raisonnée de vos espaces. C'est ce que proposent certains des articles de ce numéro, rédigés avant la crise, à l'instar du recyclage des déchets verts et alimentaires. Mais la crise économique est d'une violence inouïe pour beaucoup, notamment vos fournisseurs (horticulteurs, pépiniéristes, entreprises de paysage, paysagistes-concepteurs, fabricants et fournisseurs, distributeurs...). Aussi, il vous faudra être là car la responsabilité des collectivités territoriales est lourde : vous êtes les premiers donneurs d'ordre (58 % de la commande publique en France) et vos commandes et vos achats tireront donc la sortie de crise et la reprise économique de notre pays. Tous espèrent compter sur vous ! Nous restons à votre écoute et à vos côtés, pour sortir au mieux de cette incroyable situation que nous traversons ensemble.

Prenez soin de vous, de vos proches, de votre territoire et de vos fournisseurs !

**Martine Meunier**  
Rédacteur en chef

Sommaire

n° 92 avril 2020



<b>ACTUALITÉS</b>	<b>4</b>
<b>RENCONTRE AVEC</b>	<b>6</b>
Christelle Lepoutre, chargée d'études marketing à Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme	
<b>QUESTIONS À...</b>	<b>7</b>
- Françoise Favarel, directrice du CAUE de Haute-Garonne - Michel Capdevielle, maire de Gélaucourt, village quatre fleurs	
<b>EN DIRECT DES RÉGIONS &amp; DÉPARTEMENTS</b>	<b>8</b>
<b>ÉVÈNEMENT</b>	<b>9</b>
Covid-19 : adapter la gestion selon ses moyens	
<b>DÉPARTEMENT FLEURI</b>	<b>12</b>
Allier fleurissement et environnement	
<b>PORTRAIT</b>	<b>14</b>
Isabelle Beuzeval : jamais sans ses collègues jardiniers !	
<b>ARROSAGE</b>	<b>16</b>
Goutte-à-goutte : comment installer un réseau en surface ?	
<b>ECHOS DU CNVVF</b>	<b>18</b>
Patrimoine végétal : les arbres en première ligne !	
<b>CLIMAT &amp; PLANTES</b>	<b>20</b>
Grimpantes : rafraîchir et embellir nos rues !	
<b>INSPIRATION</b>	<b>22</b>
Mulhouse : adoucir l'été	
<b>PATRON DE MASSIF</b>	<b>24</b>
Le rose : pâle ou intense, délicat ou romantique	
<b>AMÉNAGEMENT</b>	<b>26</b>
Montblanc : éclats calcaires en centre-bourg	
<b>GESTES &amp; PRATIQUES</b>	<b>28</b>
- Modules en béton : rappels de pose ! - Couteaux ou fileaux, les différences - Diviser pour multiplier vos surfaces	

Revue éditée par Les Editions de Bionnay 493 route du Château de Bionnay 69640 Lacenas. SAS au capital de 140 800 € - RCS LYON 401 325 436  
Principaux actionnaires : Poliphile SC et Equisetum SC - Principaux associés : Erick Roizard et Martine Meunier  
Président-Directeur de publication : Erick Roizard - Directeur général-Directeur de rédaction : Martine Meunier  
Dépôt légal à parution - Commission paritaire : 0522 T 90374 - ISSN : 2108-1743  
Rédaction Secrétaire général de rédaction : Caroline Roy  
Journalistes : Germain Granger, Marie Lemouzy - Infographie : Emilie Bertrand  
Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11 - E-mail : redaction@cahiersdufleurissement.com  
Photo de couverture © O. Fayolle  
Publicité Tél. 04 74 02 05 96 - Fax. 04 37 55 08 11 - E-mail : communication@cahiersdufleurissement.com  
Abonnement Les Editions de Bionnay  
Prix au numéro : 11 € - 1 an - 9 n°+ suppléments - France : 93 € TTC Hors France métropolitaine : 115 € TTC  
493, route du Château de Bionnay - 69640 Lacenas - Tel. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11  
leseditionsdebionnay@orange.fr - www.cahiersdufleurissement.com/sabonner

En aucun cas le magazine les cahiers du Fleurissement ne pourrait être tenu pour responsable de toute omission d'une donnée ou d'une information si intéressante qu'elle puisse être pour l'utilisateur ainsi que de toute erreur ou lacune dans l'indication de tel produit ou telle firme. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 11 mars 1957 - articles 40 et 41 et Code pénal en son article 425).

## FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS

Du 23 avril au 1<sup>er</sup> novembre 2020

Sur le thème  
"Les jardins de la Terre,  
retour à la Terre Mère"

[www.domaine-chamont.fr](http://www.domaine-chamont.fr)

## RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

18<sup>e</sup> édition  
Les 5, 6 et 7 juin 2020

Sur le thème  
"Transmission des savoirs"

[www.rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr](http://www.rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr)

## SALON VERT

Du 23 au 24 septembre  
Au Château de Bavielle,  
à Saint-Chéron (91)

[www.salonvert.com](http://www.salonvert.com)

## FETE DE LA NATURE

14<sup>e</sup> édition  
Du 07 au 11 octobre 2020

Sur le thème "Prenons-en  
de la graine"

[www.fetedelanature.com](http://www.fetedelanature.com)

## JOURNEE DES PLANTES DE CHANTILLY

Du 09 au 11 octobre 2020

[www.domainedechantilly.com](http://www.domainedechantilly.com)

Sous réserve de confirmation/annulation  
en raison de la pandémie de Covid-19 !

## OUTILLAGE

### Leborgne : la gamme s'enrichit



Leborgne® élargit sa gamme naturOverT® avec un grattoir oscillant émetteur avec ou sans poignée ergonomique, une binette trident avec ou sans poignée ergonomique, et un racloir avec brosse métallique. Ce dernier est un outil 2 en 1, destiné à désherber les endroits difficiles d'accès, et sans avoir à se baisser. Outil de précision, sa forme triangulaire, ses doubles lames trempées et affûtées s'attaquent aux rebords de trottoirs et bordures, alors que sa brosse métallique élimine la mousse entre les joints des pavés. Longueur : 150 cm.

## PLANTATION

### Vici Myco + de Koppert

Vici Myco + est le seul produit homologué MFSC (Matières Fertilisantes et Supports de Culture - AMM n°1171275) à associer les mycorhizes *Glomus intraradices* à la bactérie fixatrice d'azote *Azospirillum sp.* Cette typicité lui permet de bénéficier des atouts des mycorhizes (prospection racinaire x 1000, meilleur accès à l'eau, au phosphore, aux oligo-éléments), d'*Azospirillum sp.* (rend assimilable l'azote du sol, contribue à la fabrication d'hormones), ainsi que de leur synergie : meilleure dissolution des minéraux et minéralisation de la matière organique. Le produit assure : une meilleure reprise à la plantation ; une résistance accrue aux stress (sécheresse, salinité, attaques pathogènes) et une réduction des intrants de fertilisation.



## IDEES

### Les cosmos à l'honneur



Début mai, La Poste éditera un carnet de timbres-poste intitulé "Les couleurs du cosmos". En l'honneur de cette fleur élégante, ces timbres et la couverture du carnet sont des créations originales de l'artiste Katy Couprie, mêlant gravures sur bois et monotypes sur plexiglas. Les fleurs y déclinent leurs variations colorées par des jeux d'impressions multiples pour un carnet comme un nuancier. La trame gravée vibre au cœur du cosmos. Une façon poétique de correspondre en ces temps actuels...

## Destination Haute-Vienne

### Parc du Château et Jardin des sens, Nexon



Sur près de 40 ha, s'offre un magnifique domaine, propriété de la ville de Nexon (2 600 habitants environ), ville porte du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin. Autour du château datant du XVII<sup>e</sup> siècle, qui abrite aujourd'hui l'hôtel de Ville, se dévoile ainsi un vaste parc intégré au grand paysage environnant, créé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle par le comte de Choulot, paysagiste. Plusieurs ambiances s'y côtoient, notamment une vaste zone boisée d'essences d'arbres indigènes. Le parc intègre pigeonnier, fontaines, orangerie et écuries, ces dernières témoignant du passé équestre prestigieux du domaine, berceau de la race anglo-arable. Un "Jardin des sens, Passerelle entre les générations" a été créé, plus récemment, en 1995 : les différents sens sont sollicités à travers plusieurs espaces thématiques, tels que le jardin des écorces, le verger, le tunnel des senteurs (rosiers, chèvrefeilles, clématites, ainsi que de nombreuses variétés de menthes, thym, sauges, pélagoniums odorants...), le labyrinthe des bambous, l'arc-en-ciel de fleurs ou encore le jardin thérapeutique. Plein de symboliques, ce jardin constitue "une passerelle entre les générations, un passage où s'effectue la transmission de la mémoire entre les anciens, détenteurs du savoir, et les jeunes, futurs gardiens du patrimoine". Un site à venir visiter toute l'année !

## MATERIEL

### Une batterie pour cinq outils



Cub Cadet a trouvé la solution pour cinq de ses incontournables du jardinage (deux tondeuses, une débroussailluse, un taille-haies et un souffleur) : les faire travailler sur une seule batterie, qui s'adapte d'un modèle à l'autre. Légers et économiques, ces outils sur batterie offrent une efficacité élevée, un temps de charge à 100 % de seulement une heure et jusqu'à 90 minutes d'autonomie pour certains d'entre eux. Peu bruyants, ces outils Cub Cadet offrent ainsi la même mobilité que des outils thermiques.

## LIVRE

### Sécheresse : des plantes résistantes

Paru aux éditions Ulmer en début d'année, cet ouvrage d'Aurélien Davroux présente plus de 450 plantes pour toutes les situations et régions, celles-ci étant désormais en intégralité touchées par les périodes de canicule. En effet, face aux enjeux climatiques, il est indispensable d'utiliser des plantes qui résistent à la sécheresse sans nécessiter d'arrosage.



## MOUSTIQUES

### Des actifs d'origine végétale



Dernier né de la gamme Harmonix®, Harmonix® InsPyr est un insecticide à base de matière active d'origine végétale à large spectre. Il est conçu pour lutter à la fois contre les insectes des denrées stockées et les moustiques. Bayer a su intégrer des actifs d'origine végétale pour disposer de solutions efficaces et responsables pour sécuriser leur utilisation dans les milieux sensibles. Disponible dès maintenant, cette nouveauté certifiée Ecocert est une véritable innovation.

## DALLAGE

### Un dallage drainant



Résistant et adapté à tous les concepts actuels de réalisations, le dallage drainant Dalpré Fabemi prévient les risques d'inondations en absorbant les eaux de pluie. À combler avec du gazon ou du sable, ce module en béton supporte une circulation intense (classe de trafic T3-4) dans la limite de 150 véhicules par jour. Le dallage drainant Dalpré, de 50 x 33 cm, doit être posé sur sable ou gravillon pour des ouvrages divers (parkings, places piétonnes, routes à trafic limité...).

## La sélection de la rédaction

Adressez vos nouveautés : [redaction@cahiersdufleurissement.com](mailto:redaction@cahiersdufleurissement.com)



## TONTE

### RC 751 : une tondeuse radiocommandée



L'herbe et la végétation sont hautes et abondantes, le terrain est en forte pente et l'accessibilité est périlleuse, il serait difficile et dangereux de faucher ces surfaces avec des machines conventionnelles. Désormais, le Timan RC-751, distribué par FSI Franksan, se charge d'effectuer ce travail en toute sécurité. C'est une machine de construction surbaissée montée sur chenilles, équipée d'une broyeuse et commandée à distance.

## REVETEMENT

### Réseau JDM Expert, spécialiste des sols extérieurs



Spécialiste du revêtement de sol extérieur en France depuis 2008, le réseau JDM Expert apporte une solution pour tous vos projets de création ou de rénovation : parvis, trottoirs, parkings, plages de piscine, cours d'écoles, voies piétonnes, voies carrossables, allées de cimetière, esplanades et bien d'autres destinations... Quatre solutions sont notamment proposées : Hydro'Way, la solution perméable ; Stabiway, le stabilisateur de graviers ; Baltazar, le stabilisé écologique ; Endersol, le rénovateur de sol. Le réseau JDM Expert, c'est 130 applicateurs en France (dont les DOM-TOM) et l'Espagne, 4 000 000 m<sup>2</sup> posés, 11 années d'expérience...

## HORS-SOL

### Poteries d'Albi : des pots en terre cuite

Les Poteries d'Albi (81, Tarn) proposent une belle gamme de contenants en terre cuite, 100 % fabrication française. Parmi cette gamme, le cuvier, en terre cuite émaillée, est disponible en différentes couleurs sur demande. Plusieurs dimensions sont disponibles : hauteur de 37 cm et Ø 45 ; hauteur de 55 cm et Ø 63 ; hauteur de 65 cm et Ø 75.



# Christelle Lepoutre, chargée d'études marketing à Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

Lors de la dernière remise régionale du label 'Villes et Villages Fleuris' organisée par Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme (AURA To) à l'Hôtel de Région à Lyon, le deuxième volet d'une étude traitant de "l'impact du label des 'Villes et Villages Fleuris' sur la fréquentation touristique" a été dévoilé. Même si seulement 9 % des visiteurs considèrent le label dans le choix de leur destination, la qualité du cadre de vie engendrée par la prise en compte des critères du label est reconnue par les visiteurs, notamment dans les communes labellisées 4 Fleurs. Investir dans le végétal est donc gage de reconnaissance de la part de vos visiteurs !

**Pour commencer, rappelons les chiffres du premier volet de l'étude menée en 2018, qui se plaçait du point de vue des 582 communes alors labellisées sur la région Auvergne-Rhône-Alpes (585 communes désormais).**

Un panorama inédit du profil touristique des communes labellisées a pu être établi sur la base d'une enquête réalisée par le pôle 'Etudes marketing' d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme portant sur la perception que ces communes portaient sur leur "aspect touristique". Représentant une population de 2,17 millions d'habitants et 301 000 lits touristiques marchands, soit 34 % de la capacité régionale, 53 % des communes interrogées semblaient douter de l'importance de cette activité pour leur territoire, alors même que 96 % d'entre elles disposent d'hébergements touristiques. Cependant, un touriste français dépense en moyenne 61 €/personne/jour sur son lieu de séjour, qu'il soit en hébergement affinitaire (parents, amis, résidences secondaires) ou en hébergement marchand (hôtel, camping, résidences de tourisme...). De ce fait, chaque commune, même si elle ne le perçoit pas, est une ambassadrice de la qualité touristique régionale car, offrir l'hospitalité à un membre de la famille ou à un ami d'une autre région, c'est participer à l'accueil des touristes à son échelle ! Les communes labellisées sont donc beaucoup plus touristiques qu'elles ne le pensent !

**Le deuxième volet de cette étude, menée de mars à octobre 2019, se place du côté des visiteurs et des perceptions qu'ils portent sur leur lieu de séjour. Le label 'Villes et Villages Fleuris', même s'il ne constitue pas (pour l'instant !) un critère dans la sélection d'une destination, encourage l'aménagement d'un cadre de vie qualitatif reconnu par les visiteurs, notamment dans les communes 4 Fleurs.**

En effet, les réponses aux questions ont été différenciées en trois catégories (communes non labellisées, labellisées entre 1 et 3 Fleurs, labellisées 4 Fleurs) : ainsi, à la question "le label influe-t-il sur la perception du séjour ?", 93 à 94 % des sondés déclarent être satisfaits de leur séjour, quels que soient les différents profils de communes (de 0 à 4 Fleurs). Cependant, parmi les critères de satisfaction jugés par les répondants, la mise en avant d'un cadre de vie accueillant et de grande qualité est sollicité à 50 % pour les communes 4 Fleurs, à 36 % pour les communes labellisées entre 1 et 3 Fleurs, et à 23 % pour les communes non labellisées. Être labellisé est donc gage d'une reconnaissance des actions engagées pour des espaces publics et un cadre de vie accueillant et de qualité, pour l'embellissement et la mise en valeur du patrimoine culturel par le végétal. Autre point : à la question "la fréquentation touristique est-elle différenciée selon le label ?", une tendance se dégage, mais



*Selon l'étude menée par Christelle Lepoutre, chargée d'études marketing à Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, "le classement 4 Fleurs est différenciant : les destinations sont encore mieux évaluées, la recommandation est encore plus forte".*

cette-ci est davantage liée au profil urbain ou rural des collectivités, les communes 4 Fleurs sur le territoire étant majoritairement des grandes villes. Ainsi, en milieu urbain, les séjours sont majoritairement de 1 à 3 nuits, tandis qu'ils sont plus longs (7 nuitées ou plus) dans les communes labellisées de 1 à 3 Fleurs, au profil plus rural.

**Le label profite d'une grande notoriété auprès de l'ensemble des touristes de la région. En effet, lorsqu'on les questionne sur leur connaissance du label 'Villes et Villages Fleuris', 40 % déclarent connaître le label et ses engagements, 56 % disent le connaître de nom mais ne pas savoir exactement à quoi il correspond, et 4 % seulement ne le connaissent pas.**

Pourtant, celui-ci est encore peu pris en compte dans le choix de la destination (seulement 9 % des réponses). Ainsi, le label n'est pas encore un critère de choix déterminant de la destination, mais cela peut changer, notamment par un important travail de communication à réaliser auprès du grand public. Ce qui est sûr, c'est que les investissements réalisés pour améliorer le cadre de vie sont en phase avec la sélection d'une destination, les visiteurs cherchent des endroits où il fait bon vivre, propices à la pause et à la détente, et au plus près du vert, de la nature. On peut donc affirmer que les actions menées pour obtenir le label sont pertinentes pour valoriser et augmenter l'attractivité touristique de la destination. Il est donc important de communiquer et de valoriser vos investissements.

# Françoise Favarel, directrice du CAUE de Haute-Garonne

## Quels sont les enjeux qui pèsent sur les villes, villages et paysages de Haute-Garonne ?

*Françoise Favarel* : la Haute-Garonne s'étend sur un vaste territoire tout en longueur, allant de la plaine urbanisée de la Garonne avec la polarité de la métropole de Toulouse au nord, aux reliefs montagnards des Pyrénées au sud, en passant par des paysages à l'identité rurale affirmée. En conséquence de ces territoires contrastés, les enjeux des villes et des villages sont très variés, entre problématiques de périurbanisation autour de l'agglomération toulousaine et donc la menace de consommation des terres agricoles, et perte d'attractivité des villages et de leurs centres, avec la naissance de petites extensions urbaines déconnectées en tout point de l'identité locale.

## Comment fédérer ces territoires aux problématiques variées ?

Un élément géographique fort et emblématique traverse et irrigue tout notre territoire : la Garonne, qui prend sa source dans les Pyrénées, puis descend et serpente jusqu'à la plaine toulousaine. C'est ainsi que depuis 4 ans, le CAUE 31 a mené un travail fin d'analyse et de productions de données autour de l'histoire et des paysages du fleuve, afin de fédérer les territoires et l'ensemble des publics autour de ce fil conducteur. C'est un moyen de croiser, de façon transversale, toutes les idées et problématiques, pour créer des projets locaux durables et porteurs d'aménités, notamment touristiques. Reconversion du petit patrimoine lié à l'eau ou bien d'ouvrages hydrauliques plus conséquents en bases

de loisirs, développement de la biodiversité ou encore des mobilités douces en milieu urbain et périurbain, la Garonne est propice à la résolution de nombreux enjeux de territoire. Ainsi, lorsque les collectivités font appel à nous, nous raccordons leur projet à toutes les dynamiques engagées sur le territoire, à l'image de la Via Garona, sentier de grande randonnée porté par le Département.

## Comment aidez-vous les élus dans la définition de leurs projets ?

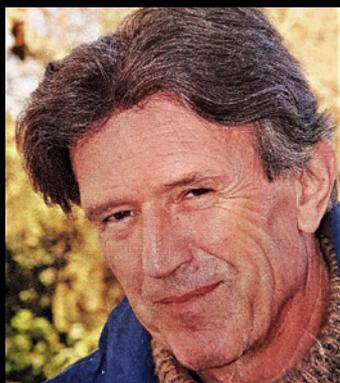
Ce travail mené sur la Garonne a été formalisé à travers différents supports, dont une application Smartphone de réalité mixte ou encore des expositions présentées au sein des Maisons Garonne, équipant chaque EPCI. Ces supports sont l'occasion de discussions avec les collectivités, le grand public,

mais aussi d'animations faisant entrer en jeu les jeunes à travers le dispositif "Partage ton paysage". En partenariat avec le rectorat et la DREAL, des élèves de plusieurs collèges apportent un œil neuf et imaginent des projets locaux, ensuite restitués en présence d'élus. Cela permet de faire germer de nouvelles ambitions et d'étayer les projets d'un mandat, d'un élu, en les outillant de nouveaux leviers sur lesquels agir.



© CAUE 31

# Michel Capdevielle, maire de Gélaucourt, village quatre fleurs



## Qu'est-ce qui fait la richesse du cadre de vie de Gélaucourt ?

*Michel Capdevielle* : l'élément clé qui constitue le cadre de vie qualitatif de notre petit village de 68 habitants, est la luxuriance de la végétation présente. Cette végétation, nous nous attachons depuis des décennies à la protéger et à la développer, notamment par la plantation de nombreux arbres et arbustes. Mais aussi en préservant les habitats naturels, l'environnement, par

le développement de lieux de nature propices à la biodiversité, à l'image de notre pièce d'eau de 8 000 m<sup>2</sup>. Ce ne sont pas moins de 1 500 variétés qui y sont représentées par la plantation, année après année, de plus de 17 000 végétaux. Notre ligne de conduite est que notre village-jardin où, par ailleurs, les clôtures et les barrières n'existent pas entre espaces publics et privés, continue de le rester pour charmer visiteurs et nouveaux habitants. Ce havre de paix ainsi proposé à proximité de bassins de vie comme Nancy, séduit des citoyens en quête de ressourcement et de bien-être.

## En quoi le végétal est-il un levier d'attractivité ?

Pour un petit village comme le nôtre, le végétal est un investissement précieux et même judicieux pour attirer des habitants. En effet, nos budgets municipaux ne nous permettent pas d'offrir de grandes infrastructures sportives,

culturelles... Les projets favorisant la biodiversité, notamment via des plantations qui améliorent le cadre de vie sont, eux, bien plus compatibles avec nos moyens financiers et humains, les subventions étant par ailleurs nombreuses pour protéger l'environnement. La création d'un verger conservatoire de variétés anciennes de mirabelliers, culture emblématique de la région, nous a coûté certainement bien moins cher que l'aménagement de trottoirs imperméables. Aussi, notre cadre verdoyant de village-jardin permet d'organiser, 2 fois par an, les "Zapiems à la Campagne" : c'est une manifestation d'artisans d'art désormais reconnue et très prisée dans la région, avec 1 500 visiteurs dans la journée.

## Quels atouts le végétal présente-t-il face aux changements climatiques ?

Pour nous, c'est une certitude, les arbres, arbustes et autres plantes sont indispensables

pour s'adapter et supporter les changements climatiques en cours. Encore trop de villes et de villages continuent d'aménager des espaces, comme des places ou des ronds-points, où le minéral est prédominant. Cela engendre une forte réverbération et des températures parfois insupportables pour les habitants comme pour les quelques végétaux présents, installés dans des contenants qui agissent comme une étuve pour les racines. Au contraire, les feuillages rafraîchissent l'atmosphère par l'évapotranspiration, apportent de l'ombrage et isolent les façades des grosses chaleurs. Il nous faut donc être responsables et respectueux de la santé de nos habitants et de notre environnement en plantant nos villages. C'est dans cette lignée que nous avons protégé, avec la commune voisine, un nouvel espace dédié à la biodiversité.

© Commune de Gélaucourt

# En direct des régions & départements

LOIRE

## Des distinctions pour saluer talent, passion et savoir-faire

© Ville de Montbrison - Marie-Noëlle Pallard



Le 15 février dernier, à l'Espace Guy-Poirieux de Montbrison, la remise des diplômes du fleurissement et cadre de vie des villes, villages, maisons fleuries et professionnels du

tourisme a eu lieu. Effectivement, les prix, auparavant concédés selon un classement, sont désormais remplacés par des diplômes reconnaissant de belles initiatives.

Pour accueillir les 400 participants comme il se doit, entre élus et techniciens communaux et particuliers, les techniciens 'espaces verts' montbrisonnais ont

assuré une belle décoration végétale. Organisée par l'ADT Loire Tourisme, la cérémonie départementale a ainsi salué 15 communes, 45 particuliers et 18 professionnels du tourisme. Les distinctions remises soulignent les talents, la passion, la sensibilité, la prise de conscience pour les enjeux environnementaux et les savoir-faire des acteurs qui œuvrent au quotidien pour faire de la Loire un département fleuri reconnu. Les distingués, tout comme les communes labellisées 'Villes et Villages Fleuris' ont reçu un diplôme et des bons d'achat pour se fournir en végétaux auprès du GIE Hortiloire (groupement d'intérêt économique des horticulteurs de la Loire).

MARNE

## 9<sup>e</sup> rendez-vous de la Marne Fleurie

Le 7 décembre dernier, avaient lieu les 9<sup>e</sup> rendez-vous de la Marne Fleurie à Haussimont, l'une des 10 communes 4 Fleurs de la Marne et qui a obtenu la Fleur d'Or en 2019, devant une assemblée de 80 personnes. Au programme, tout d'abord une conférence de Gilles Carcassès, écologue et ancien responsable des espaces verts de Rueil-Malmaison, sur le thème "Nouvelles techniques d'entretien, les atlas de la biodiversité, l'écopâturage". S'en est suivie la remise officielle des Trophées de l'Innovation 2019, qui sont les initiatives sélectionnées par la Commission départementale des Villes et Villages Fleuris. Après visionnage de vidéos, chaque lauréat a présenté son action innovante à l'assemblée où de nombreux maires étaient présents : Reims (4 Fleurs), Baconnes (4 Fleurs) ou encore Cormicy (2 Fleurs), Épernay (4 Fleurs), Troissy (1 Fleur), Giffaumont-Champaubert (3 Fleurs) ou encore la bibliothèque départementale pour la manifestation 'Jardin des mots' qui mobilise 26 bibliothèques rurales et 180 animations pendant 2 mois. Les rendez-vous se sont terminés par la remise du panonceau "Jardin en Fleurs" aux 22 nouveaux labellisés, ce qui porte à 146 leur nombre. Ce label départemental valorise les jardins exemplaires, dont 15 ont ouvert au public en 2019 et ont accueilli 2 500 visiteurs.

© ADT Marne



NORD

## Bientôt 100 communes labellisées ?



© Nord Tourisme

Pour être au plus près des territoires du Nord, la 61<sup>ème</sup> cérémonie de remise des prix, a été déclinée en 3 temps : le 2/12 à Lille, le 4/02 à Cambrai et le 7/02 à La Gorgue. L'occasion de récompenser 63 communes, dont 10 proposées à la 1<sup>ère</sup> Fleur en 2020, 14 équipements touristiques et 25 particuliers. Coup de projecteur particulier sur la commune de Loffre et sa brigade verte, qui obtiennent le prix départemental des 60 ans du label pour leur travail d'entretien et d'embellissement de la commune, réalisé conjointement, ainsi que pour la co-création d'un sentier botanique pédagogique. Lille et Pont-à-Marcq, quant à elles, rejoignent le palmarès régional des 91 communes labellisées que compte le Nord, et quittent ainsi la campagne départementale qui les a accompagnées. La campagne Villes et Villages Fleuris du Nord est organisée chaque année par Nord Tourisme et le Département, qui arbore fièrement le label "Département Fleuri" depuis 1999, renouvelé, pour la 5<sup>ème</sup> fois consécutive, en 2019 !

# Covid-19 : adapter la gestion selon ses moyens

L'épidémie mondiale, qui balaie actuellement la France, a obligé l'ensemble des collectivités à se réorganiser en urgence, afin de limiter le regroupement du personnel pour le protéger. Si la plupart tentent de maintenir un minimum d'activité, d'autres ont stoppé tous les services ou, au contraire, fonctionnent "quasi à la normale". Une des solutions ? Prioriser les interventions sur les espaces verts et "plancher" sur les dossiers en cours et les améliorations possibles.

Les témoignages quant à la gestion de la crise actuelle sont aussi variés qu'ils existent de configurations différentes. Une tendance générale se détache cependant : au départ, face à l'urgence de la situation, les services techniques ont, pour beaucoup de collectivités, été totalement arrêtés, le temps de mettre au point une organisation adaptée. Désormais, chaque ville et village a, selon sa taille et ses moyens humains et matériels, mis en place divers systèmes (télétravail, réorganisation des équipes en effectif réduit, horaires décalés, arrêt de la mutualisation des agents avec les autres communes, conservation des horaires d'hiver, arrêt d'activité rémunéré...), afin de limiter les contacts, les déplacements et les risques de contamination au sein du personnel communal. Alors que les jours passent et que les mesures sanitaires dictées par l'Etat évoluent, les villes et les villages adaptent quotidiennement et affinent leur réorganisation pour pouvoir, à minima, assurer les missions prioritaires sur les espaces verts et sortir du confinement le plus à jour possible, sans avoir à tout rattraper en un temps record. Mais, satisfaisons-nous au moins d'une chose : "dans les petites communes, où il y a souvent un seul agent, la mission espaces verts est finalement la moins touchée par la crise du Coronavirus, par rapport aux services scolaires par exemple" souligne Dominique Ramard, maire de Saint-Juvat (22), comptant environ 650 habitants.

## Mise en route des nouvelles équipes municipales

Si l'on peut débattre du maintien du premier tour, les communes qui ont déjà connaissance de leur nouvelle équipe n'ont pas pu mettre en place les nouveaux conseils municipaux. Ceci alors même que le confinement, poussant à limiter les activités et à rester chez soi, pourrait être une opportunité d'élaborer des groupes de travail et de réfléchir aux projets de mandat. Ainsi, à Saint-Juvat, ce calendrier qui pourrait être vécu comme une contrainte par certains, est perçu par son maire comme l'occasion "d'enrichir les réflexions à un groupe élargi de conseillers, entre élus sortants et entrants. En effet, nous n'avons pas eu le temps d'installer les nouveaux conseillers municipaux et nous travaillons donc avec l'ancienne équipe (14 personnes encore en poste). Avec les 9 nouveaux élus, cela porte à 23 le nombre de personnes avec lesquelles il faut échanger, ce qui n'est pas si évident lorsque l'on ne peut pas se retrouver tous ensemble lors d'une réunion. Il nous a donc fallu trouver et tester des outils de discussions écrites à plusieurs ou de visioconférence (avec Messenger par exemple). Pour faciliter la communication et répondre au nombre limité de participants imposé par certaines plateformes d'échanges, des groupes de 8 ont été créés par axe de travail (communication, travaux de voirie, et bientôt fleurissement...). Cette organisation est finalement plutôt bénéfique car les

## SUPPORTS DE CULTURE PLANTATION FLEURISSEMENT ESPACES VERTS LA SOLUTION À TOUS VOS PROJETS



**35**  
am  
D'EXPERTISE  
EN INGRÉDIENTS  
ACTIFS

**SUBSTRATS AVEC MYCORHIZES**

- Meilleure reprise et croissance accélérée
- Résistance aux stress extérieurs et à la sécheresse
- Gain de vigueur sur replantation en sols fatigués
- Hausse de la capacité de prospection des éléments nutritifs

MYCORRHIZAE Premier Tech P-501 AMM 1170375

## LES ÉDITIONS DE BIONNAY : UNE DIFFUSION EXCEPTIONNELLE DE TOUS NOS MAGAZINES

**“Nous sommes tous sur le pont et engagés pour vous accompagner, avec l’ADN qui est le nôtre depuis plus de 25 ans, être à vos côtés et à votre écoute”, explique Erick Roizard.** “Dès le lundi 16 mars, nous avons mis notre équipe rédactionnelle en télétravail, et le lendemain l’équipe commerciale. Pour limiter les déplacements, les proximités... et respecter les consignes de sécurité et de protection sanitaire tous en assurant la continuité de service auprès de nos lecteurs et de nos annonceurs. La première semaine a été consacrée à cette organisation car pas si simple de travailler à distance, notamment pour les jeunes recrues qui vont devoir acquérir une expérience un peu inédite sans être complètement aguerris aux procédures alors que, habituellement, notre équipe est rassemblée sur un seul site. Avec Martine Meunier, nous passons aussi beaucoup de temps à refaire nos budgets prévisionnels et nos plans de trésorerie selon diverses hypothèses, à étudier différentes stratégies. Notre entreprise est saine mais nous savons tous que des circonstances exceptionnelles peuvent révéler certaines vulnérabilités en matière d’organisation. Dans une PME comme la nôtre, même si nous avons toujours encouragé la polyvalence, nous en profitons pour réécrire et réactualiser certaines procédures. Nos annonceurs sont présents, ils anticipent déjà la reprise même s’il y a des incertitudes. Ce qui est sûr, c’est qu’être proche de la nature, de chez soi, dans un parc, un jardin ou un terrain de foot, ce sont des besoins que nos concitoyens vont redécouvrir, avec avidité et grand plaisir, dès la fin du confinement et à ce moment-là, ce seront les entreprises de nos filières, les services espaces verts et les services des sports qui seront en première ligne. Pour ce qui est des magazines et des éditions en cours, notre imprimeur est en chômage technique depuis quelques jours, donc les n° d’avril ne seront pas imprimés. Nous avons donc décidé de les sur-diffuser par PDF à nos abonnés et à tous nos prospects par e-mails (il est vrai que nous disposons de super bases de données qualifiées) et les mettre aussi gracieusement à disposition de tous les professionnels sur nos sites\* car ce temps est aussi un temps de lecture, d’informations, de réflexion... Cette crise est aussi une opportunité de développer et d’accélérer la digitalisation de nos services, nous avions déjà le [bhpenligne.fr](http://bhpenligne.fr) et développé la plateforme [placedupro.com](http://placedupro.com) pour présenter à tous les professionnels de la ville, du sport et du paysage, tous les produits et services des fournisseurs, avec de nombreuses actualités. Avec plus de 7 000 lecteurs par mois, et de nombreux partenaires, elle progresse et s’impose comme la première plateforme professionnelle de nos filières. Là encore, ce temps suspendu est pour certains annonceurs le moment de prendre le temps de rattraper du retard et de nous envoyer les informations (textes, photos...) pour mettre en ligne leurs produits. Nous sommes donc très attentifs, très vigilants et, comme toute notre équipe, à votre écoute. Et nous entendons bien relever, avec vous, cet incroyable défi”.

\*[cahiersdufleuissement.com](http://cahiersdufleuissement.com) ou [placedupro.com](http://placedupro.com)

nouveaux élus doivent rapporter les discussions des groupes de travail et se responsabilisent alors plus vite qu’à l’accoutumée”. N’hésitez donc pas à organiser des groupes de travail afin d’avancer sur les axes du mandat à venir, afin que ce temps suspendu devienne profitable et vous permette de mûrir de beaux projets.

## Des équipes réduites et réorganisées

A Paimpol (22), ville de plus de 7 000 habitants, comme l’explique Eric Mongnet, responsable du service espaces verts comptant 7 agents, “après quelques jours de confinement total chacun chez soi, nous sommes revenus travailler sur le terrain. En effet, ce n’est pas parce que tout s’arrête, que l’herbe s’arrête elle aussi de pousser... L’organisation a alors été repensée pour prendre toutes les précautions possibles face à l’épidémie : le service a été scindé en deux équipes distinctes. L’une travaille du lundi au mercredi midi, l’autre prend le relais la seconde moitié de la semaine. Ce régime, où les agents travaillent la moitié du volume horaire habituel, nous impose de prioriser les interventions selon les degrés d’urgence. Ainsi, les quartiers les plus fréquentés, notamment les espaces de l’hyper-centre à proximité des commerces qui sont ouverts. Aussi, nous limitons le nombre d’agent par camion à une personne, pour respecter les distances de précaution. Par exemple, les jours de tonte, un agent conduit seul le camion, l’autre le tracteur remorque, et le troisième la tondeuse autoportée. Sur le terrain, on impose une distance de 1 m minimum entre agents. Ces derniers ont à disposition du gel antibactérien pour désinfecter aussi souvent qu’ils le peuvent les poignées, le volant, les outils... Pour ma part, en tant que responsable, je travaille toute la semaine : le matin, je vais au bureau et consacre mon temps aux tâches administratives et au suivi des équipes, des commandes et des marchés. Puis je me rends aux serres municipales pour préparer notre fleurissement estival. En effet, d’une part, nous avons passé commande de plants d’annuelles, commande que nous avons honorée même dans les circonstances actuelles. De plus, Paimpol est une ville qui reçoit de nombreux touristes l’été : même si nous sommes actuellement en confinement, nous ne pouvons pas tout arrêter durant toute l’année 2020. Il faut penser à l’après, sous peine que nos touristes soient déçus en venant chez nous. Ainsi, je vais passer une semaine à préparer nos 270 contenants hors-sol qui ornent le centre ancien. Après, il y a aura toujours du boulot : surveiller tous les deux jours pour prévenir l’arrivée d’éventuelles maladies, pincer les plants, installer les contenants...” Dans ce contexte particulier, où les incertitudes sont nombreuses sur “l’après-crise”, les agents et techniciens de nos communes n’ont pas forcément le cœur à l’ouvrage : il faut donc réussir à motiver les troupes, par exemple en prenant des nouvelles de chacun et de leurs proches, en organisant des moments conviviaux en visioconférence... Pour beaucoup d’entre eux, c’est également compliqué de savoir comment ils vont devoir rattraper ces heures non travaillées pour répondre aux restrictions sanitaires actuelles demandées par l’Etat.

## Etablir des priorités

Revenons à Saint-Juvat, petit village de 650 âmes. Avec un seul agent municipal, les problèmes de regroupement sont quasiment inexistant, même si, comme nous le confie Dominique Ramard : “nous lui demandons d’installer des barrières autour de son périmètre d’intervention afin de tenir à distance les habitants de sortie. De plus, il travaille habituellement avec les agents des communes environnantes, dans une logique de mutualisation

des moyens, par exemple pour les opérations de plantation et de taille. C'est un peu moins motivant de travailler seul mais, au moins, pas de risque de contamination. Pour respecter les mesures sanitaires, ses interventions se focalisent sur les actions de salubrité (ramassage des déchets et vidage des corbeilles) et de sécurisation de l'espace public (taille d'une branche dangereuse, comblement d'un nid de poule...). Sans oublier les plantations à réaliser d'urgence, car nous avons reçu des végétaux en racines nues avant le confinement et ceux-ci ne peuvent pas attendre indéfiniment, sous peine de périr. D'autres missions ont dû être stoppées avec, en cause, l'arrêt de la production et la livraison de certaines fournitures (paillages, tuteurs, matériel...). En espérant qu'elles puissent être reportées dès le redémarrage de l'économie... Face à ces missions qui ne peuvent être réalisées, nous envisageons de poursuivre les horaires d'hiver (4 jours/semaine, soit 28 h) de notre agent, qui passe normalement à plein temps pour la belle saison". A Saint-Juvat, l'agent qui s'occupe des espaces verts et de l'entretien de l'espace public est donc l'un des seuls à être encore en action.

## Profiter de ce temps suspendu

Les semaines que nous vivons actuellement, où tout tourne au ralenti, doivent être perçues comme une opportunité de se pencher sur des réflexions et améliorations que l'on n'a pas le temps d'approfondir habituellement, pris dans notre rythme effréné quotidien. Ou encore d'établir ou de perfectionner des dossiers en cours ou à venir. A l'image d'une autre ville française, d'environ 3 500 habitants, où, pendant que les agents de terrain sont totalement à l'arrêt, en attendant de voir l'évolution de la situation pour une réorganisation possible des équipes, une partie de la collectivité peut télétravailler. C'est le cas pour le personnel administratif, les chargés de projets ou les assistants techniques. Ils en profitent, par exemple, pour avancer sur le programme d'actions engagées pour revitaliser le cœur de bourg, la ville étant double lauréate de l'AMI national "Centres-bourgs" et d'un appel à projet régional "dynamisme des bourgs ruraux", tout cela dans l'optique de renforcer l'attractivité de la ville et de proposer un cadre de vie agréable aux habitants.

De nombreuses autres réflexions et démarches peuvent être engagées comme, par exemple :

- **la réalisation de dossiers** pour obtenir des subventions pour des projets en faveur du cadre de vie et de l'environnement (appels



**Les mesures sanitaires imposent de limiter les regroupements et les contacts : les communes sont alors nombreuses à avoir réorganisé leurs équipes en effectif réduit et imposé des distances de sécurité minimum de 1 m. De plus, certains agents installent des barrières autour de leur périmètre d'intervention pour tenir à distance les habitants de sortie.**

à projet de l'Etat ou des Régions, Agences de l'eau, projets européens FEDER... Pour cela, des structures et associations sont présentes (par téléphone, email...) partout sur le territoire pour vous aider dans vos démarches ;

- **la mise à jour de vos données** sur les espaces verts : m<sup>2</sup> d'espaces verts en gestion, de massifs fleuris et/ou arbustifs, comptabilisation du nombre d'arbres. Mais aussi dépenses et volumes horaires dédiés par tâche l'année passée, pour vous permettre de voir les espaces qui vous demandent trop d'entretien, rééquilibrer vos budgets, rechercher des économies pour les réinjecter dans de nouveaux projets de plantation par exemple... ;
- **la réalisation de vos commandes** pour l'automne et, éventuellement, réserver vos végétaux en pépinières pour aider les producteurs à, eux aussi, sortir de la crise plus facilement ;
- **l'établissement d'une palette végétale** adaptée à la sécheresse (recherches internet, livres, lecture de magazines professionnels...);
- **et bien d'autres projets encore !** A vous d'être ingénieux, curieux et astucieux, pour profiter de ce temps suspendu... .

## Commandez dès maintenant le printemps auprès de Verver Export

[www.ververexport.fr](http://www.ververexport.fr)





Commune de Bellevue

© Commune de Bessay-sur-Allier

1/ Les jurys d'arrondissement et le jury départemental, ainsi que le comité technique, s'intéressent aux pratiques conciliant fleurissement et environnement. Le binôme CDT Allier/CAUE 03 a, à ce titre, édité des fiches techniques, notamment sur l'emploi et l'entretien des plantes vivaces.  
2/ La commune de Bessay-sur-Allier, saluée par la 1<sup>ère</sup> Fleur en 2019, a bénéficié de l'accompagnement pour préparer la venue du jury régional. De l'aide est apportée à la fois pour réaliser le dossier de candidature et pour élaborer un parcours de visite le plus pertinent et adapté possible.

## Allier fleurissement et environnement

Organisée et animée par le Comité Départemental du Tourisme (CDT) de l'Allier depuis bien longtemps, la démarche liée au label 'Villes et Villages Fleuris' a changé de cap il y a 5 ans. L'objectif ? Concilier sensibilisation et accompagnement technique des communes, pour les aider à offrir un cadre de vie entre fleurissement et environnement. Pour ce faire, une synergie s'opère entre le CAUE 03 et le CDT, le tout appuyé par un comité technique regroupant des jurés engagés aux profils variés.

Par délégation du Conseil départemental, Allier Tourisme (CDT de l'Allier) gère la démarche 'Villes et Villages Fleuris', à travers le 'palmarès départemental'. Autrefois également destiné aux 'Maisons fleuries', ce dernier se concentre désormais uniquement sur les communes en quête d'amélioration de leur cadre de vie grâce au végétal, entrant ainsi en résonance avec les missions et le plan marketing d'Allier Tourisme pour un département attractif, propice à un tourisme de nature. Aussi, alors qu'il ne traitait, auparavant, que du fleurissement, le palmarès départemental vise aujourd'hui à sensibiliser les communes aux bonnes pratiques en faveur de l'environnement et de la biodiversité, dans la droite lignée des exigences transversales de la grille nationale de critères du label. Utilisation de vivaces et d'espèces végétales locales, gestion de l'arbre, solutions 'zéro phyto', gestion alternative de l'eau... autant de pratiques mises en avant par le CDT de l'Allier, en synergie avec le CAUE 03 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui apporte son expertise technique sur le paysage et les espaces publics. Détails de cette démarche et de ses évolutions avec Véronique Dufréchou, directrice d'Allier Tourisme, membre du jury départemental.

### Une organisation atypique

Une organisation atypique est en place dans l'Allier, entre jurys d'arrondissement, jury départemental et comité technique, piochant dans un vivier commun d'élus et de professionnels du paysage et du tourisme. Commençons par les deux premiers,

dédiés au palmarès départemental. "Les trois jurys d'arrondissement sont en charge des visites estivales des communes candidates (généralement deuxième quinzaine de juillet). Les communes ont jusqu'à mi-mai pour s'inscrire en ligne, via le site Pro d'Allier Tourisme. En amont, elles sont informées par une lettre du Conseil départemental, envoyée par mail et courrier postal, qui les invite à participer au palmarès. Ensuite, elles ont jusqu'à début juillet pour remplir une fiche d'informations, où elles détaillent leur patrimoine végétal ou encore la gestion environnementale menée, déclinant ainsi de façon synthétique les grands axes de la grille nationale de critères du CNVVF. Ce dossier ainsi rempli fera partie de la base de données pour que le jury départemental, qui se réunit en septembre, puisse arbitrer le palmarès sans être allé sur le terrain. Il est, par ailleurs, complété par des photos et les notes prises sur le terrain, toujours en suivant la grille nationale de critères. Cette organisation permet de concentrer la mobilisation des jurés au cours de l'année, ces derniers, participant à la démarche de façon bénévole" souligne Véronique Dufréchou. C'est également dans cette logique que le comité technique a laissé l'organisation des palmarès 'Maisons fleuries' aux communes et intercommunalités qui le souhaitaient, faisant alors passer de 5 à 3, le nombre de jours de visites par jury.

### Des profils variés, des jurés fidèles

Une fois le nombre connu d'inscrits, Rachel Girard, assistante de direction d'Allier Tourisme, ayant parmi ses missions l'organisation du label, gère la logistique et planifie les visites



© Commune de Mayet-de-Moivre  
© Commune de Vauxmas

3/ Le palmarès départemental récompense les aménagements et la gestion favorables à la biodiversité : utilisation de vivaces, plantation d'espèces locales, solutions de désherbage alternatif... 4/ Lors des visites, les jurés s'appuient sur la grille nationale de critères du CNVVF pour organiser leurs notes et évaluer la commune. D'ailleurs, une fois par an avant les tournées estivales, les différents jurys se réunissent pour se remettre la grille de critères en tête, discuter des évolutions possibles, des besoins des communes...

estivales, en composant avec les disponibilités de chacun des jurés. "Bien évidemment, les communes sont averties en amont du jour et de l'heure de passage des jurys d'arrondissement. Ceux-ci se partagent le territoire autour des trois principales agglomérations que sont Vichy, Moulins et Montluçon, et passent, en moyenne, 45 minutes par commune. Ils sont composés d'élus du Conseil départemental, de représentants du tourisme issus des Offices de Tourisme et du CDT et de responsables et agents des services 'espaces verts' de communes labellisées, notamment des trois villes principales citées. Ces derniers permettent d'apporter un volet 'assistance technique' aujourd'hui primordial pour aider les petites communes rurales à améliorer leur cadre de vie par le végétal. Un des points forts de notre vivier de personnes référentes est, également, que les jurés sont présents depuis des années et ont pu établir une relation de confiance avec les communes participantes, permettant de mettre en exergue les évolutions positives".

## Un suivi pour la candidature à la 1<sup>ère</sup> Fleur

Le Comité technique départemental est une commission créée au sein du CDT de l'Allier et présidée par Bernard Coulon. Outre les membres du jury départemental et d'arrondissements, sont associés les représentants du service tourisme du Conseil départemental et de la Direction Départementale des Territoires de l'Allier. "Ce comité technique pilote la politique de fleurissement et d'environnement liée au label et valide les choix d'organisation, les évolutions à mener. Il assure également une mission d'aide à la préparation aux visites estivales du jury régional pour les communes candidates à la 1<sup>ère</sup> Fleur. Des entrevues de 2 à 3 heures sont ainsi proposées, mêlant un temps en salle pour aider à la préparation du dossier de candidature et une sortie terrain pour élaborer le circuit de visite du jury régional, afin d'adapter et d'établir un parcours le plus optimal possible. Ces visites, qui ont lieu au début de l'année (janvier à mars), sont toujours animées par le binôme CDT de l'Allier et CAUE 03, avec qui nous travaillons en relation étroite, dans un équilibre entre sensibilisation et tourisme d'une part, et assistance technique et paysage d'autre part. Ainsi, Rachel Girard ou moi-même assurons cet accompagnement auprès de Romain Rateau,

paysagiste conseiller au CAUE, spécialisé sur la question des réaménagements de bourgs. Également jury régional, il offre son ingénierie et son regard transversal sur les espaces publics" ajoute Véronique Dufrechou.

## Une synergie avec le CAUE

En plus de cette co-animation du comité technique du fleurissement et de l'environnement, Allier Tourisme et le CAUE 03 ont travaillé ensemble à l'édition de fiches techniques ('Guide pratique pour mieux fleurir', 'Gestion des espaces et développement durable', 'La vivace dans tous ses états') disponibles sur le site Pro du CDT. "Lors des dernières élections municipales, nous avons organisé deux réunions sur le territoire à destination des nouvelles équipes (élus et techniciens) afin de faire connaître le label, d'expliquer la grille nationale de critères et de sensibiliser aux pratiques 'Zéro phyto'. Avec 90 communes participantes à l'époque, nous pensons reconduire ce dispositif en fin d'année/début d'année prochaine" conclut Véronique Dufrechou. Ainsi, dans l'Allier, les choses évoluent pour être en phase avec les préoccupations transversales du label et les besoins des communes. Et cela a l'air de fonctionner car, sur les 3 communes ayant bénéficié de l'accompagnement à la 1<sup>ère</sup> Fleur en 2019, deux l'ont reçu ! Les communes engagées dans le palmarès départemental sont, elles, saluées lors de la remise des prix en février. A cette occasion, les jurés ont pu discuter de l'année écoulée, des perspectives de l'année à venir et des nouveaux projets à mener.

## EN CHIFFRES

- 42 communes labellisées sur les 317 communes de l'Allier
- 27 communes inscrites au label départemental en 2019
- 3 communes accompagnées pour la candidature à la 1<sup>ère</sup> Fleur
- 17 communes 1 Fleur
- 18 communes 2 Fleurs
- 6 communes 3 Fleurs
- 1 commune 4 Fleurs



1/ Isabelle Beuzeval et ses jardiniers apprécient de marier l'art et le fleurissement afin d'animer les massifs et d'attirer les regards. Des photos imprimées sont du plus bel effet ! 2/ Devant la mairie, l'équipe de jardiniers a confectionné cet ensemble végétal dans les tons rosés à partir de de tabac 'Marshmallow', Zinnia elegans, ipomée Marguerite, Asarina scandens 'Mystic Rose', Hordeum jubatum, Limonium suworowii, Antirrhinum majus 'Rocket Rouge'...

# Isabelle Beuzeval : jamais sans ses collègues jardiniers !

Première femme à intégrer le service espaces verts de la Ville de Cabourg il y a près de 30 ans, cetteoureuse du travail au grand air ne peut le résoudre à parler fleurissement sans évoquer les jardiniers émérites qui l'entourent et le travail incontestable de ses aînés. Aujourd'hui responsable adjointe du service espaces verts, aux côtés de Christophe Le Rouilly, responsable du service, elle avoue avoir un certain plaisir à planter les végétaux produits dans les serres municipales.

Le fleurissement est-il l'apanage de la gent féminine ? En aucun cas, à entendre Isabelle Beuzeval. "N'oublions pas que ce sont les hommes qui ont obtenu les trois fleurs à la Ville ! Le fleurissement est une affaire de jardiniers, de passionnés voilà tout" tranche-t-elle, en évoquant ses débuts, où elle fût embauchée par la Ville en tant qu'aide agent technique après des travaux saisonniers. "C'était dans les années 1980. J'étais la seule femme. Cela ne me dérangeait pas car j'aime travailler en grand air. Que l'on soit homme ou femme jardinier, 'élever' des plantes est formidable. Avec une matière vivante comme le végétal, on ne sait jamais à quoi s'attendre, comment les plantes vont se comporter... Rien n'est figé. Tout est évolutif. En cela, notre métier est passionnant". Diplômée de deux BEP, l'un en production florale,

l'autre en espaces verts, ainsi que d'un brevet de technicien obtenu à Saint-Gabriel-Brécy, dans le Calvados, Isabelle Beuzeval a tout de suite apprécié le travail d'équipe. "A mes débuts, j'étais bien accompagnée par mes collègues jardiniers. J'ai beaucoup appris sur le terrain. A l'époque, nous aménagions des mosaïques, entretenions des parterres de bégonias ou de tout autre plante que l'on considère aujourd'hui comme 'banales'... Notre vision du fleurissement a bien changé depuis". La production florale, dont elle prit la responsabilité par la suite, a également suivi la tendance. "Aujourd'hui, nous sommes en mesure de proposer plus de 125 variétés différentes. La plupart sont produites dans nos 600 m<sup>2</sup> de serres (4 de 125 m<sup>2</sup> chacune), gérées en PBI". La pugnacité et l'expérience acquise avec les années par

Isabelle Beuzeval, promue responsable de la production en 2008, lui ont valu en 2019 d'être promue responsable adjointe du service espaces verts. "Rien n'a changé depuis mes débuts. Nous sommes une équipe. Il n'y pas d'individualité" tient-elle à préciser. Pour information, Cabourg est labellisée 4 Fleurs grâce, en partie, au travail de Michèle Ferlicot, responsable du service espaces verts pendant 25 ans, jusqu'en 2019.

## Composition des massifs

"Je n'ai pas de plantes fétiches... Toutes sont bonnes à prendre dans les massifs !" indique la responsable-adjointe. Si, depuis quelques années, les dégradés de rose ont animé gracieusement les massifs, les jardiniers s'orientent davantage vers des associations de bleu-orange et de violet-jaune, combinant par exemple des

*Salvia patens* 'Patio Sky Blue' avec des *Calendula officinalis*. Dans tous les cas, les vivaces sont à l'honneur, jusqu'à représenter 75 % des compositions, les annuelles étant relayées dans les massifs des parcs et des jardins. A la plantation, les jardiniers travaillent par 'trames'. "Nous plaçons d'abord les plantes de structures, de plus d'1,5 m. Elles donnent le 'ton' et rythment le massif. La trame dite centrale, composée de plantes de 70 cm à 1 m de haut, sont ensuite disposées, suivies des plantes de 50 à 70 cm de haut (type zinnias). Nous terminons avec le 'rang de bordage', composé de pétunias, d'impatiens... Dans toutes les trames, il n'y a jamais deux plantes identiques côte-à-côte. Nous plantons en moyenne assez dense, environ 25 plantes/m<sup>2</sup>". Les jardiniers privilégient également les structures, réalisées en interne à partir de bois et/ou de fer à béton. "Dernièrement, nous avons



3/ Les jardiniers de Cabourg aiment travailler le violet, le rose... Comme dans le jardin du Casino, où voici une composition de *Phalaris arundinacea* 'Pure Gold', *Alcea Arosea Charter's* 'Double Rose', *Dianthus hybride* 'Horizon Néon Rose', *Callistephus sinensis* 'Lady Coral Rose', *Ageratum houstonianum* 'White Alp', *Petunia grandiflora* 'Limbo Rose Vein' et *Impatiens walleriana* 'Dezire Rose'.

4/ Devant une photo représentant un couple de guépriers, les jardiniers ont planté des *Pennisetum macroum*, des *Salvia pentens* 'Blue Angel'...

réalisé un paravent en treillage, sur lequel des plantes grimpantes ont pu s'accrocher. Les structures sont simples. Il peut s'agir de photos. L'objectif étant d'animer les massifs". Au sol, les massifs estivaux sont paillés de coques de cacao (du 'mulcao'), servant aussi d'amendement à l'automne, alors que les compositions de vivaces et arbustives sont recouvertes de broyats, issus d'une production interne ou des entreprises d'élagage de la région. Du compost, provenant de boues de stations d'épuration, est intégré dans les massifs.

### Conseils pour le concours

"Le virage écologique est à prendre. Il faut travailler le plus possible sur les économies d'eau. Pour notre part, nous sommes encore dans un système 'horticole', car il n'est pas toujours évident, sous nos climats, d'intégrer des plantes de climat sec. D'autant plus que le contexte est parfois très localisé. Rien qu'au niveau du jardin du Casino, le vent est plus fort. Cela a de l'importance dans la sélection des végétaux. Je crois qu'il faut arriver à jongler avec les plantes horticoles et de climat sec.

Nous avons la chance que les plantes produites en régie soient parfaitement acclimatées, et ce, dès la plantation. Elles sont donc plus résistantes" conseille-t-elle. Pour diminuer les quantités d'eau, les jardiniers peuvent compter sur les systèmes d'arrosage automatique, présents dans les massifs. Pour les jardinières suspendues, qui restent essentielles pour fleurir des axes minéraux, à l'image de l'avenue du bord de mer qui compte plus de 200 suspensions, les jardiniers arrosent à l'aide d'une citerne mobile, remplie avec de l'eau de pluie stockée aux abords des serres

dans des réserves de 150 m<sup>3</sup>. "Dans les jardinières, nous avons installé un géotextile hydrophile, de la marque Mat'leau. Il permet de capter et de stocker l'eau de pluie ou d'arrosage au plus près des racines. Depuis que nous l'avons installé, nous avons économisé en moyenne un arrosage par semaine. Si bien qu'aujourd'hui, nous n'arrosons plus que trois fois par semaine, contre quatre auparavant". Ecologique et fleurie, telle est la vision d'Isabelle Beuzeval et de ses jardiniers pour définir la ville de demain.

## VICI MYCO + Boostez la plantation de vos arbres et arbustes

Seul produit homologué MFSC\* qui associe des mycorhizes à la bactérie fixatrice d'azote *Azospirillum sp.*

- Meilleure reprise à la plantation
- Résistance accrue aux stress (sécheresse, salinité, attaques pathogènes)
- Réduction des intrants de fertilisation





**1/** Avant d'installer un système en goutte-à-goutte, il convient, dans un premier temps, de repérer les dénivelés et de prendre en compte les coefficients de rugosité des tubes, mais également l'éloignement du regard par rapport au piquage... qui influencent les pertes de pression. En général, une pression comprise entre 2 et 2,5 bars est idéale. **2/** En fin de réseau, les canalisations secondaires remontent en surface et, suivant les dimensions du massif à irriguer, le tuyau est allongé à l'aide d'un Tê ou d'un coude dans le sens de la largeur du massif (à -10 cm du sol fini) pour installer une 'clarinette' et des colliers de prise en charge. Leur rythme déterminera l'écartement entre les lignes de tuyau goutte-à-goutte, 60 cm étant l'écartement standard conseillé.

## Goutte-à-goutte : comment installer un réseau en surface ?

Parce que les économies d'eau et le rafraîchissement urbain, par l'intermédiaire du végétal, sont au cœur des enjeux actuels, les agents des collectivités ont tout intérêt à installer, dans les règles de l'art, des systèmes d'arrosage automatique. A commencer par la mise en place de dispositifs de surface en goutte-à-goutte, dont voici les principaux conseils d'ordre technique.

### Dispositions avant installation

Avant d'installer un système en goutte-à-goutte, plusieurs dispositions sont à prendre en compte :

- **contrôler et mesurer les capacités du réseau** sur lequel se pique pour alimenter l'installation, à savoir :
  - connaître la nature du réseau à connecter et mesurer son diamètre pour choisir des raccords adaptés ;
  - calculer le débit disponible à l'aide, par exemple, d'un seau dont on connaît précisément le volume et d'un chronomètre ;
  - mesurer la pression du réseau statique à l'aide d'un manomètre.
- **mettre en œuvre le système d'irrigation** en prenant en compte les données du piquage (déterminées précédemment) et les caractéristiques suivantes :
  - l'analyse du terrain. Il s'agit de repérer les dénivelés et de prendre en compte les coefficients de rugosité des tubes, l'éloignement du regard par rapport au piquage... qui influencent les pertes

de pression. En général, une pression comprise entre 2 et 2,5 bars est idéale pour le bon fonctionnement d'un système en goutte-à-goutte. Si la pression est inférieure à 1,5 bar, il faudra envisager un surpresseur, ou alors diminuer le diamètre des canalisations en considérant la réduction importante du débit ;

- la mesure du débit des surfaces à irriguer et la densité des plantations. Pour des plantations denses, il faudra plutôt opter pour des tuyaux à goutteurs intégrés, en privilégiant des produits dont la qualité et la fiabilité sont reconnues (exemple : les solutions proposées par la société Netafim). Cette technologie favorise un développement racinaire étendu, qui permet aux nouvelles plantations de mieux résister à la sécheresse dans le temps. Ce système est parfait pour arroser des massifs bien denses avec des végétaux dont les besoins en eau sont proches.

Par ailleurs, pour des massifs à fort dénivelé,

les tuyaux situés au point bas débiteront beaucoup plus d'eau que ceux situés à proximité du point haut. Une problématique qui se rencontre également pour des lignes dont les longueurs sont importantes. Pour ces configurations, des tuyaux à goutteurs autorégulants existent et permettent de générer un débit constant d'un bout à l'autre des lignes, indépendamment des variations de pression. Sur ces tuyaux, le calcul du débit sera cependant un peu moins précis.

Exemple pour un massif planté de 100 m<sup>2</sup>. Prenons des lignes écartées de 60 cm (écartement moyen recommandé), dont les goutteurs intégrés sont espacés de 30 cm, avec un débit individuel d'1,6 L/h. Pour 1 m<sup>2</sup> de surface à irriguer, nous avons donc, après une règle de trois, environ 1,7 ml de tuyau/m<sup>2</sup>. Donc 170 ml à installer pour 100 m<sup>2</sup>. Une fois ce premier résultat obtenu, on va maintenant chercher à déterminer le nombre de goutteurs théoriques sur le secteur : 170 (ml de tuyau) x 3,33 (nombre de goutteurs/ml) = 566 goutteurs pour 100 m<sup>2</sup>.



**3/ Précis et économes, les systèmes en goutte-à-goutte apportent aux végétaux un volume d'eau maîtrisé sur une durée déterminée en formant un 'cône' d'irrigation qui s'élargit dans le sol. Cela favorise ainsi la diffusion des racines et, à terme, la résistance à la sécheresse des plantations.**  
**4/ Pour des plantations denses, les tuyaux à goutteurs intégrés sont à privilégier. Cette technologie favorise l'étendue du développement racinaire, ce qui permet aux nouvelles plantations de mieux résister à la sécheresse dans le temps.**

Donc  $566 \times 1,6$  (débit des goutteurs) = 905 L/h. Par conséquent, le réseau primaire devra avoir un débit nettement supérieur à celui calculé pour assurer la bonne irrigation des plantations. Pour des plantations très espacées, il faudra privilégier le goutteur rapporté, tel que le Netafim PC Junior, à piquer sur un tuyau standard. Ce système permet d'économiser de l'eau en localisant précisément l'arrosage au pied de chaque plante. Son installation sera néanmoins fastidieuse et chronophage, et les nombreuses manipulations que son installation requiert augmentent les risques de fuite par désolidarisation des goutteurs avec le tuyau. On peut aussi lui reprocher un développement racinaire moins étendu. On notera aussi que le calcul du débit est simplifié, il suffira simplement de cumuler les débits des goutteurs à mettre en œuvre.

### Raccords canalisations et connexions électriques

Le déploiement du réseau primaire (entre le piquage et le regard) et du réseau secondaire (après l'électrovanne du regard jusqu'aux lignes de goutteurs) nécessite quelques précautions :

- **utiliser des canalisations PEHD** de qualité certifiées 16 bars (bandes bleues) pour le réseau primaire, et 10 bars (bandes blanches) pour le secondaire. Les raccords ont aussi une importance cruciale, leur fiabilité et facilité de mise en œuvre sont à étudier ;
- **contrôler et tester les équipements** contenus à l'intérieur du regard, qui vont protéger, réguler et piloter l'irrigation.

Leur dysfonctionnement aura des conséquences graves sur l'évolution à court terme de l'aménagement. C'est pourquoi, il convient d'installer un filtre (exemple : modèle Arkal de Netafim) et un régulateur de pression (exemple : modèle Planet de Netafim) avant l'électrovanne pour la protéger de manière efficace. Concernant les électrovannes, il est aussi important de préciser qu'elles n'ont pas qu'une simple fonction de gestion de l'eau sur des plages horaires déterminées elles permettent aussi de sectoriser l'aménagement dans le cas d'un débit trop faible du réseau d'alimentation, ou pour s'adapter à des besoins en eau différents en fonction des végétaux présents, de l'exposition. . .

Autre conseil : la mise en œuvre de téfion est nécessaire sur les filetages des éléments en plastique à connecter. Si l'agent du service espaces verts opte pour un programmeur à pile 9 V, il sera généralement positionné directement dans le regard, et son installation ne nécessitera pas de protection électrique. Dans le cas d'un programmeur 230 V, le jardinier doit s'entourer d'un électricien (issu peut être de la régie communale) afin de protéger le programmeur avec un disjoncteur de 30 mA dédié ;

### - réaliser des tranchées dans les règles de l'art :

- réseau primaire (toujours sous pression) : 80 cm de profondeur (pour des sections de tube de 20 à 50 mm), 30 cm de largeur (égale à celle d'un godet) ;
- réseau secondaire (sous pression lors de l'arrosage) : 60 cm de profondeur. Remplissage identique au réseau primaire ;

- il est conseillé de maintenir les tranchées ouvertes après le raccordement des tubes PEHD pour les mettre sous pression afin d'observer et de réparer les éventuelles fuites avant le remblaiement ;
- le remblaiement des tranchées s'effectuera lui aussi suivant les règles de l'art, à savoir avec un enrobage en sable 0/6 autour des tubes. Le déroulement d'un grillage avertisseur de couleur bleue, à 20 à 30 cm au-dessus de la génératrice supérieure du tube, est nécessaire, ainsi qu'un compactage du remblai jusqu'à la surface par couches successives de 20 cm d'épaisseur.

### Pose des lignes de goutteurs

A leur extrémité, les canalisations secondaires remontent en surface. Suivant les dimensions du massif à irriguer, on allongera le tuyau à l'aide d'un Té ou d'un coude dans le sens de la largeur du massif (à -10 cm du sol fini) pour disposer une 'clarinette' et installer des colliers de prise en charge. Leur rythme déterminera l'écartement entre les lignes de tuyau goutte à goutte, 60 cm étant l'écartement standard conseillé. Le jardinier déroulera ensuite les lignes de tuyau suivant la forme d'un peigne qui constituera la rampe d'irrigation. Pour les longueurs de lignes maximales, il faut se référer aux fiches techniques des tuyaux utilisés fournies par le fabricant. Les lignes, assemblées par des raccords à serrage externe, sont maintenues au sol à l'aide d'agrafes. Les 'zigzags' sont à éviter !



1/ Parfois mis en "arrière-plan" et utilisé pour "boucher les trous", l'arbre doit désormais être vu comme un élément à la base de la conception des espaces publics. Être fédérateur, il procure ombrage et bien-être aux usagers. 2/ Un arbre taillé de façon drastique, répétée et systématique offre bien moins de bienfaits (ombrage, rafraîchissement de l'air, captation des pollutions, accueil de la biodiversité...) que si on lui laisse de l'espace et du temps pour s'exprimer. De plus, ces pratiques inacceptables sont loin d'être esthétiques, comme le montrent ces photos prises en 2018 et 2019, au même endroit.

## Patrimoine végétal : les arbres en première ligne

Trop longtemps considéré comme un simple faire-valoir, et bien trop souvent transformé en "porte-manteau", l'arbre doit aujourd'hui être replacé au cœur de nos aménagements. En effet, en présentant de nombreux avantages climatiques, écologiques et sanitaires, le roi du règne végétal doit trouver une place de choix dans nos villes et nos villages et, surtout, arrêter d'être massacré.

Lors de leur visite estivale, les jurés départementaux, régionaux ou nationaux du label 'Villes et Villages Fleuris' seront particulièrement (et de plus en plus !) attentifs à la présence de l'arbre dans vos communes et à la façon dont ils sont gérés. En effet, il est bien trop courant de voir des arbres malmenés, notamment dans nos villages : taille sévère donnant à l'arbre davantage des allures de porte-manteau que d'être gracieux et puissant, endommagement du tronc par des pancartes clouées, des fils de fer, voire des barbelés, section des racines, fosses de plantation ridiculement petites, collets étouffés sous le bitume et racines écrasées par les voitures. . . Ainsi, que l'on soit une commune labellisée ou non, il est plus que nécessaire de changer ses pratiques de gestion des arbres, afin que ceux-ci puissent offrir le meilleur d'eux-mêmes pour procurer de l'ombre à vos habitants, rafraîchir l'air durant les étés caniculaires, fournir un gîte aux oiseaux et aux insectes, ou encore contribuer à la santé des concitoyens.

### Un outil de santé publique face aux épidémies

Certains d'entre vous se demanderont peut-être pourquoi planter des arbres dans sa commune, alors même que celle-ci est entourée de champs. . . Et bien parce que l'arbre, qui a souvent disparu des parcelles agricoles, offre de nombreux bénéfices sanitaires pour vos habitants, notamment en absorbant les polluants atmosphériques (CO<sub>2</sub>, particules fines. . .). Au-delà de ses bienfaits en matière d'ombrage et de rafraîchissement aujourd'hui vital face au changement climatique en cours, "l'arbre permet de relocaliser la nature et du vivant" alors même que la disparition du monde sauvage et de la biodiversité "facilite les épidémies qui touchent l'humanité" confie Emmanuel Torquebiau, chercheur en agroforesterie, dans une récente tribune au journal Le Monde. Les épidémiologistes se mettent en effet d'accord sur le fait que la perturbation de l'habitat du monde sauvage, et donc ses liens avec le monde domestique,

accentue les risques d'infections, et donc d'épidémies. Ainsi, "l'arbre permet de relocaliser en tous lieux de la nature et du vivant. On peut commencer par conserver des haies ou des bordures boisées le long des parcelles, des chemins et des rivières, puis en replanter là où elles ont été arrachées". En tant qu'élus, vous avez donc votre rôle à jouer, et même une responsabilité à tenir envers vos habitants : encourager les agriculteurs à s'engager dans l'agroforesterie, pour recréer des paysages diversifiés et équilibrés, et penser vos réaménagements ou créations d'espaces autour de l'arbre.

### Etablir un inventaire, la base d'une bonne gestion

Alors que le confinement actuel oblige la plupart d'entre nous à rester chez nous et à limiter les interventions en extérieur et à plusieurs, c'est le moment pour mettre à jour (ou bien créer) un inventaire de votre patrimoine arboré. En connaissant les espèces qui le composent, ainsi que leur état phytosanitaire, cela vous permettra de mettre en place un plan de gestion permettant d'anticiper et de planifier les actions à mener, pour un entretien qualitatif du patrimoine arboré. "La réalisation de cet inventaire en interne par un technicien qui a les compétences requises ou bien qui a suivi une formation en amont est un réel atout. En effet, celui-ci aura une connaissance très fine du patrimoine communal et sera plus à même de le gérer dans le futur. Un technicien, qui n'est pas expert en arboriculture, peut également être associé à un cabinet extérieur spécialisé afin de développer petit à petit cette compétence" explique Augustin Bonnardot, forestier-arboriste au CAUE de Seine-et-Marne qui donne une place prépondérante à l'arbre dans ses missions. L'inventaire se veut quantitatif (nombre d'arbres, qu'un agent peut comptabiliser lui-même par un travail de terrain) et qualitatif (état phytosanitaire, pratiques menées sur l'arbre les dernières années. . .), le tout devant, de façon optimale, être cartographié.



3/ "Qui ne s'émerveille pas devant un bel arbre, une ample voûte végétale, une ramure vigoureuse et élancée ?". Vous en conviendrez, les tailles drastiques vont à contresens total d'une quelconque esthétique de l'arbre, ne participant en rien à la qualité d'un espace et du cadre de vie.

## Prioriser les actions

Une fois l'inventaire établi, il s'agit d'identifier et de planifier de façon rationnelle les interventions selon différents critères, notamment :

- **sécuritaires** : la sécurité des usagers est très souvent la première priorité des élus. Il faut donc d'abord tailler les branches qui risqueraient de tomber sur des passants ou qui gênent la visibilité le long d'un axe fréquenté, abattre des arbres malades dans les lieux sensibles comme les cours d'école ou les jardins... ;
- **esthétiques** : le but est d'améliorer ou de préserver la qualité paysagère d'un espace et/ou d'une formation arborée, telle qu'un alignement en entrée de village. Des arbres taillés chaque année de façon systématique, à ras du tronc, ne présentent aucun intérêt esthétique par exemple.

Le bien-être de l'arbre est évidemment un critère essentiel : ainsi, les tailles systématiques de l'arbre sont loin d'être nécessaires, comme le rappelle Caroline Mollie, architecte-paysagiste, auteur du livre référence "Des arbres dans la ville". "Aurait-on oublié que toute forme de taille ou d'élagage représente un traumatisme qui altère la santé des arbres et réduit leur longévité ? Sûrement, certains ne l'ont jamais su et ne le savent toujours pas car, aujourd'hui encore, la croyance comme quoi l'arbre a nécessairement besoin d'être taillé subsiste, même chez des spécialistes censés être compétents". Ainsi, selon ces différents critères, de grandes lignes d'action

## UN FORMIDABLE CLIMATISEUR

**Pas besoin de grandes démonstrations pour comprendre le rôle primordial de l'arbre dans la réduction des températures : cet été, il suffisait de passer d'espaces très plantés, comme un bois, un bord de rivière ou un jardin ombragé, à des zones plus minérales, telles qu'un parking ou une place de village sans aucune plantation, pour s'apercevoir de l'effet bénéfique de la végétation...**

Un ressenti quasiment instantané de plusieurs degrés supplémentaires... Ainsi, on peut mesurer de façon sensible trois effets positifs de l'arbre dans nos espaces publics dans la régulation climatique :

- tout d'abord, par la régulation de la température grâce à l'ombrage et à l'évapotranspiration. On peut ressentir et observer des différences de températures de l'air et du bitume, sous un arbre et à 3 m de la canopée, de l'ordre de 3 à 5° C à un instant t, et de 1 à 3° C en moyenne sur la journée ;
- ensuite, par la régulation hydrique : lors de forte pluie, le feuillage "retient" une partie de l'eau sur ses feuilles, qu'il restitue ensuite progressivement au sol et à l'air ("il pleut encore sous l'arbre 30 minutes après une pluie"). La surface perméable (censée être) au pied de l'arbre permet également d'infiltrer les eaux de surfaces et de limiter l'apport au réseau ;
- enfin, par la réduction des émissions de gaz à effet de serre en absorbant une belle quantité de carbone (par exemple, un chêne pédonculé à maturité stocke l'équivalent de 10 tonnes de CO<sub>2</sub>).

Des bienfaits qui sont loin d'être négligeables, même dans nos villages, quand l'on sait que : "à Lyon, lors de la canicule de 2003, s'il avait en moyenne fait 1° C de moins pendant toute la période critique dans l'agglomération lyonnaise, le taux de mortalité aurait été diminué de 27 %" selon les études menées par la métropole du Grand Lyon, dans le cadre de son "Plan Climat Air Energie".

peuvent être définies de concert avec les élus et les techniciens et mises en regard des priorités et des budgets disponibles, pour lister les actions à mettre en œuvre (plantations, taille, abattages...). Le but est bien d'avoir une vision à long terme, car les arbres, qui vivent à des échelles de temps bien plus importantes que celle d'une vie humaine, mettent des décennies à offrir le maximum de leurs bienfaits, à condition qu'ils soient traités avec respect. Ainsi, l'arbre doit être vu comme un investissement pour l'avenir, pour le bien-être et la santé des générations actuelles et futures.



**JAVOY PLANTES**  
Pépinière de plantes grimpantes  
partenaire majeur de l'aménagement paysager  
depuis plus de 30 ans

- ✓ **1<sup>er</sup>** producteur de climatisés de France
- ✓ **1,2M** de plantes produites par an
- ✓ **500** variétés de plantes grimpantes








**Pour + d'infos**  
1035 Rue du Parc Floral  
45590 SAINT CYR EN VAL  
contact@javoy-plantes.com  
www.javoy-plantes.com



1/ Avant de planter les pieds de murs, il faut être bien vigilant à la fréquentation des lieux afin d'éviter que les grimpantes ne gênent le passage. Il est utile de conserver un passage de 70 cm dans le cas d'un trottoir étroit, et 1,40 m pour un trottoir où l'on peut se croiser. 2/ Certaines grimpantes ont besoin de supports pour s'accrocher. De multiples structures sont disponibles chez les fournisseurs, mais vous pouvez également recycler des fers et treillage à béton, du bois... 3/ Le *Trachelospermum jasminoides* 'Winter Ruby® Tread' ne mesure pas plus de 3 m et offre une cascade de petites étoiles très parfumées.

## Grimpantes : rafraîchir et embellir nos rues !

En poussant en hauteur et en ne prenant que peu de place au sol, les plantes grimpantes sont une strate végétale particulièrement intéressante pour végétaliser nos rues, notamment dans les centres anciens. Isolation thermique des murs des riverains lors des chaleurs estivales, captation des pollutions et du CO<sub>2</sub>, floraisons esthétiques et profitables à la biodiversité... autant de qualités dont il serait dommage de ne pas profiter !

Actuellement, les plantes grimpantes ont la cote. Et elles ont de quoi... En effet, leurs avantages sont nombreux, tout cela en étant faciles d'installation et d'entretien. Grimant naturellement sur une paroi verticale ou aidées par des structures "guide" (pergola métallique, treillis bois, câble inox...), elles sont parfaites pour embellir un lieu où l'espace aérien et souterrain vient à manquer mais aussi pour masquer subtilement un élément urbain disgracieux (container poubelles, poteau électrique hors-service, armoire technique, abribus...). De plus, dans un contexte climatique où les étés sont de plus en plus chauds et où les milieux bâtis deviennent des fournaies, elles participent, à leur échelle, à rafraîchir l'atmosphère. Elles peuvent également offrir des petits fruits qui feront le régal des habitants et des oiseaux, ainsi que des fleurs pour les pollinisateurs !

Ainsi, de nombreuses collectivités en installent dans les rues commerçantes, le long des routes circulées et/ou piétonnes étroites du centre du village ou encore en pied de façades des maisons, parfois dans le cadre d'opérations de fleurissement participatif, telle qu'un "permis de végétaliser".

Pour une végétalisation réussie à base de plantes grimpantes, voici un éventail de choix selon l'espace disponible, avec des feuillages et floraisons variés, proposés par plusieurs pépiniéristes spécialistes des grimpantes.

### Grandes grimpantes

Certaines espèces de grimpantes présentent un grand développement permettant de végétaliser de vastes parois verticales. Elles sont à réserver aux trottoirs d'une largeur suffisante, afin de ne pas gêner la circulation des usagers. En voici quelques-unes :

- **Campsis, les bignonnes** (jusqu'à 10 m de haut) : pour les endroits ensoleillés, rustiques jusqu'à - 10° C quand elles sont abritées du vent. "Ces grimpantes vigoureuses, qui ne nécessitent aucun traitement, offrent une floraison estivale exceptionnelle de juillet à septembre particulièrement appréciée des butineurs. Une fois bien installée, elles sont résistantes à la sécheresse (bien arroser la 1<sup>ère</sup> année, puis par la suite si forte chaleur)" explique Michel Dutour des pépinières Dutour (Saint-Alban-du-Rhône, 38). Et Marie-Laure Rauline, de Javoy Plantes (Saint-Cyr-en-Val, 45), d'ajouter : "Bignonia capreolata est l'une des rares grimpantes persistantes (H : 6 m), à la floraison colorée, rustique jusqu'à - 15° C et à l'abondante floraison parfumée";
- **hortensias grimpants** (3 à 8 m) : ce sont "Les" plantes grimpantes pour l'ombre !

A l'image de "Hydrangea 'Winter Surprise', semi-persistant et très couvrant, intéressant avec ses feuilles qui s'enroulent sur elles-mêmes à l'automne et prennent une belle coloration rouge foncé. La variété 'Seemantii', est l'une des seules véritables persistantes" précise Arnaud Travers, gérant des Pépinières Travers (Saint-Cyr-en-Val, 45);

- **Parthenocissus, les vignes vierges** (H : jusqu'à 10 m) : parmi ces espèces caduques, on trouve "P. quinquefolia, robuste et puissante (H : 8 à 10 m), qui prend une belle teinte jaune doré toute la saison" poursuit Arnaud Travers. "Des variétés moins puissantes existent comme P. tricuspidata 'Lowii' (H : 3 m), aux couleurs flamboyantes en automne" ajoute Marie-Laure Roline. Enfin, "la variété 'Robusta', avec son feuillage rouge vif à l'automne, est parfaite pour végétaliser un mur. Il convient de



4-5/ Les clématites (ici respectivement les variétés 'Sugar Sweet™' et 'Burning Love') offrent une belle variété de couleurs et de floraisons plus ou moins tardives. Grâce à la diversité de ce genre, les différentes clématites peuvent être installées dans toutes les régions et sont adaptées aux petits, comme aux grands espaces.

la tailler en début d'année car elle est très volubile" continue Michel Dutour;

- **Wisteria, les glycines** (H : 6 à 10 m) : ces plantes vigoureuses et volubiles, caduques et à la floraison odorante, sont idéales pour couvrir les tonnelles. Attention cependant à leurs puissantes lianes qui déforment gouttières et rambardes.

#### Espèces et cultivars pour les plus petits espaces

Certaines espèces ou cultivars créés par les obtenteurs présentent une taille variable pouvant s'adapter aux grands comme aux petits espaces. A l'image des :

- **Clematis, les clématites** : originaires de toutes les latitudes. Par leur diversité, elles peuvent être installées dans toutes les régions. Parmi les cultivars intéressants, les pépinières Javoy Plantes "viennent de lancer 'Sugar Sweet™' (H : 2,5 m), qui est la première clématite à grandes fleurs parfumées (odeur de miel)". Les pépinières Travers ont innové avec 'Nancy, Jour de la Terre®', un cultivar court (H : 1 à 1,5 m) résistant jusqu'à - 30° C. Disponible en livraison à partir de mai 2020, 1 € par vente sera versé au fonds du Jour de la Terre pour la revégétalisation et la création de murs végétaux verticaux dans les zones urbaines ;

- **Hedera, les lierres** : la rusticité par excellence ! "Vigoureux, ils permettent une végétalisation des murs à la fois rapide et esthétique, avec des variétés aux feuilles lumineuses, petites ou grandes. De plus, leurs fleurs sont très mellifères" souligne Michel Dutour. "Avec certaines variétés atteignant facilement 10 à 15 m de haut, il existe aussi des variétés plus petites comme 'Glacier' (H : 3 à 5 m, feuilles marbrées de gris vert et d'argent) ou 'Shamrock' (élégantes petites feuilles vertes décoratives)" précise Arnaud Travers. Sans oublier le lierre 'Goldchild' (H : 2 à 3 m), à la végétation dense et occultante, préconisé par Javoy plantes qui a, par ailleurs, développé un moteur de recherche intelligent sur son site pour trouver les grimpanes adaptées aux contraintes et usages des professionnels du végétal ;

- **Lonicera, les chèvrefeuilles grimpants** (H : 2 à 10 m) : semi-persistants à persistants, très poussants, florifères et odorants. "A la fin de l'hiver, on peut les tailler à 20 cm du sol, ils repartiront de plus belle au printemps suivant. Plusieurs variétés sont intéressantes, parmi lesquelles *Lonicera Caprilla® Ever 'Nov42'* ; *L. 'Copper Beauty'* (feuillage vert et bronze pourpre sur les jeunes pousses) ; *L. Caprilla® Imperial 'Nov86'* (grande couronne de fleurs blanches et rouges très

#### CONSEILS D'ENTRETIEN : BIEN CONDUIRE LES GRIMPANTES

**Les plantes grimpanes, persistantes ou caduques, ne sont pas très chronophages en entretien.** Cependant, leur pied a tendance à vite se dégarnir, car elles montent naturellement vers le haut pour aller chercher de la lumière. Pour continuer à offrir un port étoffé de la base du pied à la cime, un guidage particulier doit alors être réalisé. "Dès la plantation, il est important de détricoter les branches pour les guider de part et d'autre de la tige principale à 20 cm du sol, puis tous les 20 à 30 cm. Cela permet d'établir le squelette, d'éviter que les lianes se couchent au sol et de bien coloniser le mur en largeur. Par la suite, cela permet une taille facilitée, à la verticale, qui peut même se faire au taille haie" conseille Arnaud Travers, gérant des pépinières éponymes.

Certaines grimpanes ne supportent cependant pas de taille sévère, à l'image des *Clematis montana*, *C. armandii*... Pour être certains des bons gestes à effectuer, la pépinière Javoy propose un service d'alerte 'entretien' des grimpanes : au bon moment de l'année, vous recevez des conseils spécifiques de taille et d'entretien pour plus de 500 variétés de grimpanes.

parfumées) ; *L. japonica 'Hall's Prolific'* (marcescent, nombreuses petites fleurs blanc crème très parfumées, se taille très bien au taille-haie) précise Arnaud Travers. "Sans oublier *L. similis vardelavayi*, l'un des seuls chèvrefeuilles à la fois persistant et parfumé" note Marie-Laure Rauline ;

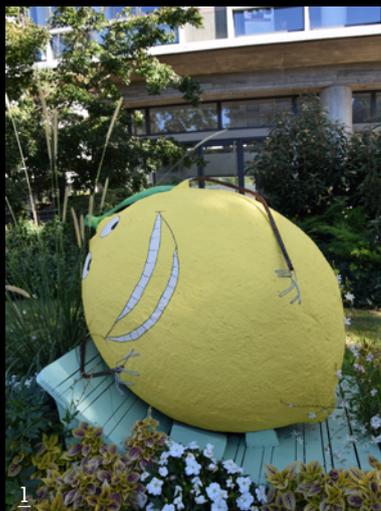
- **Trachelospermum, jasmins** : feuillages persistants, résistants jusqu'à - 10° C, qui se 'tricotent' bien. "Le jasmin étoilé, *Trachelospermum jasminoides*, offre des petites étoiles très parfumées. Le feuillage vert brillant très élégant de la nouvelle variété 'Winter Ruby® Tread' (H : 2 à 3 m) devient

rouge profond. A noter que les feuillages persistants font office de dispositif anti-tags assez efficace !" termine Arnaud Travers. Et Marie-Laure Rauline d'ajouter : "Le *T. 'Variegatum'* offre un feuillage panaché vert et blanc et des fleurs très parfumées".

Voici donc de quoi diversifier vos plantations, pour embellir et rafraîchir les rues de votre village, bourg ou ville ! Entre feuillages persistants, qui masquent un élément disgracieux ou protègent un mur d'éventuelles incivilités, et feuillages caducs, qui offrent à la fois ombrage l'été aux terrasses de café ou aux bancs et lumière l'hiver, lancez-vous !

# Mulhouse : adoucir l'été

En 2019, les Folie'Flore de Mulhouse ont célébré les 'Fruits et légumes' dans les différents massifs de la ville. Les jardiniers ont ainsi concocté des cocktails sucrés et colorés, habités par des structures sympathiques... Avis aux amateurs de jus d'orange, de citron pressé ou de coulis de framboise, des fruits géants animent alors une farandole de fleurs choisies pour leurs teintes évocatrices.



**1-2/** A n'en pas douter, ces compositions qui mêlent originalité, harmonie et un zeste d'humour, ont dû plaire aux petits... et aux grands ! Produits par les serres municipales, en piochant dans le panel d'annuelles et de vivaces proposées par Graines Voltz, les végétaux ont été savamment choisis pour décliner la teinte du fruit mis en scène. Ici, les fleurs des *Coleus 'Caipirinha'*, *Coreopsis 'UpTick™ Cream'*, *Helenium 'Dakota Gold'* ou encore *Heliopsis 'Sole d'Oro'* déclinent un camaïeu de jaunes variant d'une teinte pâle à la couleur pure, plus intense. Pour adoucir le tout, les fruits vert pâle décoratifs des *Gomphocarpus 'Cotton Bush'*, les épis des *Pennisetum* et les quelques floraisons blanches des impatiens ou pétunias créent un cocktail citronné, frais et acidulé !



**3/** Ensuite, c'est au tour de la framboise d'être intégrée dans cette valse végétale pour obtenir un coulis exquis. Là encore, pas de pépins : les agents ont excellé dans l'assemblage des couleurs, entre nuances rosées et touches de blanc, qui adoucissent l'acidité de la framboise. S'invitent alors des fleurs variées pour composer un joyeux mélomél animé : *Dahlia cactus 'Park Princess'*, *Digiplexis 'Berry Canary'*, *Helichrysum 'Silver Moon'*, *Hibiscus 'Planet® Griotte'*, *Nicotiana 'Marshmallow'*... Sans oublier, bien sûr, nos très chers framboisiers, mais aussi des fruits et légumes plus originaux telles que des aubergines '*Rania*' ou des poivrons '*Oreny F1*'. Aussi, dans chaque massif, les *Pennisetum macrourum* permettent de nuancer la densité de couleurs et d'apporter un élément graphique pétillant.



**4/** Enfin, place à un jus d'orange fraîchement pressé. Pour ce faire ? Un festival de floraisons orange plus ou moins intenses, à l'image de celles des *Bidens 'Beedance® Painted Red'*, *Calendula 'Power Daisy Tango'*, *Fuschia 'Gartenmeister Bonstedt'*, *Tithonia 'Fiesta Del Sol'*, *Zinnia 'Zowie!™ Yellow Flame'*... Les fruits ont été réalisés par un agent retraité à l'âme d'artiste et au talent de sculpteur. Pour ce faire, des grands blocs de polystyrènes sont d'abord taillés à la tronçonneuse, puis au couteau et au papier de verre selon le degré de finition nécessaire. Les formes sont ensuite enduites d'un plâtre résistant à l'eau, avant de recevoir trois couches de peinture, leur donnant leur couleur respective et un sourire communicatif ! La stabilité des structures est assurée par une surface plane (ici des palettes) recouverte par la terre des massifs. Voici donc les ingrédients de ces délicieux cocktails colorés !

KALIFE, n°AMM : 2170321, Délicieux de l'AMM, JADE, Contient : 500 g/l acide pélagronique. Harmonix® marque déposée de BAYER S.A.S., Kalipe® marque déposée de Bayer CropScience. Jardin Agricole Développement. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives, qui présentent le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Plus d'informations sur [agriculture.gouv.fr/ecophyto](http://agriculture.gouv.fr/ecophyto). - [www.accento.com](http://www.accento.com) - 0212020



**Vous pensiez avoir essayé**  
*toutes les alternatives*  
*au désherbage?*



**Harmonix®**  
**KALIFE®**

*Harmonix® KALIFE®, la dernière génération de désherbant biocontrôle issu d'extraction d'huile de tournesol d'origine végétale*

- // Ultra rapide : efficacité visible après 2h
- // Facile à doser et à appliquer en pulvérisation
- // Fait partie de la liste officielle biocontrôle, applicable dans la plupart des lieux publics

**i** Plus d'infos sur notre site internet [es-bayer.fr](http://es-bayer.fr)

Bayer Service **infos** Espaces Verts  
0 800 008 401 Service & appel gratuits



**ATTENTION** H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Le rose : pâle ou intense, délicat ou romantique

Ces deux dernières années, le rose a résolument la cote ! De nombreuses communes composent leurs massifs avec cette couleur pleine de potentiel. En effet, qu'il soit décliné dans ses teintes pâles ou plus intenses, et utilisé en touches légères ou en floraisons généreuses et expressives, le rose permet d'exprimer un panel d'émotions, pour des tableaux végétaux frais et pimpants !

© Commune de Saint-Jean-le-Blanc



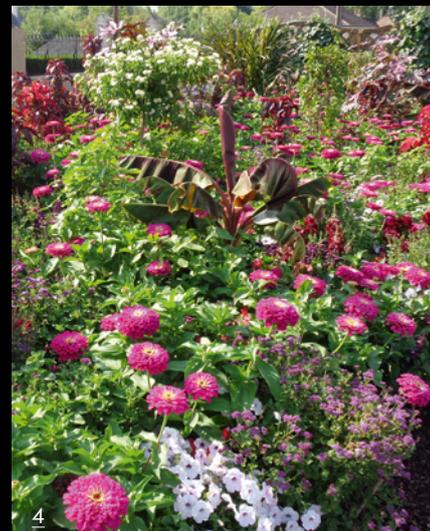
**1/** Le rose est un "rouge lavé de blanc". Le rose pâle, qui comporte davantage de blanc et rappelle la couleur de notre peau, évoque ainsi la fragilité, la sensibilité, la délicatesse et la fugacité. A Saint-Jean-le-Blanc (45), les jardiniers ont ainsi composé ce massif "rafraîchissant", aux teintes variant du rose pâle au rose violacé, entre les floraisons élancées des *Cleome spinosa* 'Sparkler Rose', *Cosmos* 'Sonata Rose', *Gomphrena globosa*, *Verbena bonariensis*, *Liatris spicata*, *Dahlia* 'Edge of Joy' et 'Blue Record'... Le tout allégé par de légères pointes de blanc, avec les fleurs des *Gaura* ou des *Acidenthera bicolor*, et des épis fougueux des *Pennisetum macrourum*. Un tableau frais et lumineux, auprès duquel on apprécie se poser durant les chauds étés...

© Ville d'Ecully



**2/** Quand le rose devient plus intense, en se chargeant de rouge, il évoque davantage la passion et le romantisme, et accroche le regard. A l'image de cette création des équipes d'Ecully (69) qui décline un camaïeu rose puissant, entre vivaces et annuelles, apportant couleur et gaieté pour une pause sucrée. Les ingrédients ? Des fleurs expressives, avec *Agastache cana* 'Heather Queen', *Astrantia major* 'Hadspen Blood', *Cosmos* 'Sonata Carmine', *Zinnia* 'Zahara Double Cherry', *Coreopsis* 'Pink Lady' ou encore *Echinacea purpurea* 'Feeling Pink', et des feuillages teintés de rose, à l'image de celui des *Coleus* 'Premium Sun Crimson Gold'. Un savant mélange de plantes pérennes, mellifères et horticoles, où chacune apporte sa touche personnelle, sans monopoliser le devant de la scène.

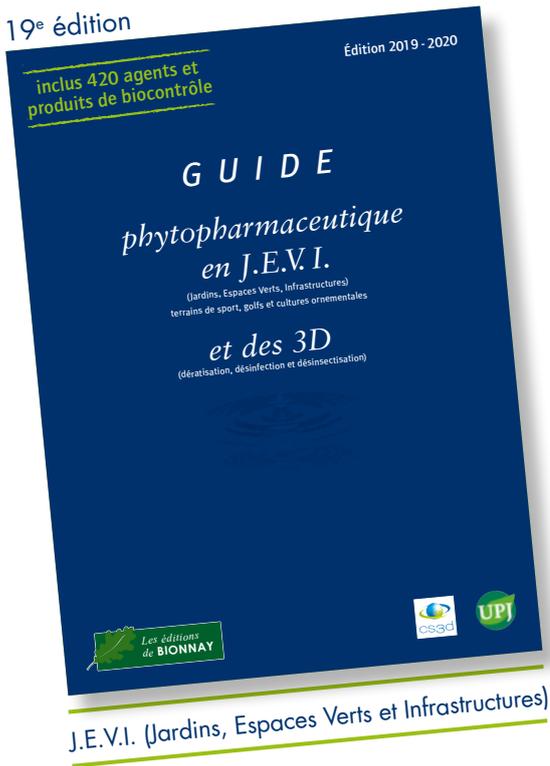
© Commune de Brides-les-Bains



**3-4/** Enfin, le rose peut être apporté par touches subtiles, comme à Brides-les-Bains (73) où quelques floraisons discrètes égayent une dominante de feuillages verts à panachés, ou, au contraire, être l'élément phare du massif. A l'image de cette création composée par les agents de Châteauroux, qui attire l'attention à proximité d'un axe routier circulé. Ainsi, les pompons rose pétant des *Zinnia* 'Uproar Rose' assurent le show. En écho, les fleurs des muftiers 'Rocket Rouge', *Ageratum* 'Red Flint' et *Salvia splendens* 'Lighthouse Purple' tirant sur le rouge, ainsi que les feuillages pourpres des *Musa* 'Maurelii', *Ricinus* 'New-Zealand Purple' et *Saccharum officinarum* 'Violaceum', créent un ensemble animé et coloré, tout en restant harmonieux. La touche finale ? Des pointes de blanc, justement distillées, qui permettent d'adoucir n'importe quelle composition ! Voilà donc tous les ingrédients pour voir la vie en rose !

# Allier respect de l'environnement et efficacité !

19<sup>e</sup> édition



En plus des nouveautés,  
il reste des solutions : classiques, de biocontrôle,  
classées UAB ou à faible risque,  
il suffit de les connaître !

## INDISPENSABLE

Pour tous les professionnels, techniciens, prescripteurs, paysagistes, horticulteurs, pépiniéristes, agents des collectivités territoriales en charge des espaces publics, de la voirie et des espaces verts, intendants de terrains de sports et de golfs...

## PRATIQUE

- Les 6 index (herbicide, insecticide, fongicide, divers, biocontrôle et 3D) pour trouver facilement par cible et par substance active les produits utilisables et homologués pour chaque usage,
- Tous les produits phytopharmaceutiques homologués en J.E.V.I., en cultures ornementales et terrains de sports, avec leur classement toxicologique et écotoxicologique, leur dose...
- Les 420 produits et agents de biocontrôle utilisables en J.E.V.I.,
- Les 183 produits classés UAB, utilisables en agriculture biologique clairement repérables,
- Les spécialités 3D pour satisfaire aux enjeux d'hygiène publique et lutter contre les nuisibles (moustiques, frelons asiatiques, rats...),
- Les répertoires de 852 spécialités commerciales, de 330 substances actives et de toutes les adresses utiles...

## UNIQUE

- Tous les textes officiels et arrêtés (lieux publics, arrêté du 4 mai 2017, loi Labbé et LTE) ;
- Toutes les définitions et réglementations en vigueur ;
- Toutes vos obligations en matière d'application, de stockage des produits et de protection des applicateurs, des publics et des milieux, de lutte contre les espèces envahissantes...

Nouveau

## L'INDEX BIOCONTRÔLE

Pour connaître le biocontrôle, ses modes d'action, découvrir tous les agents et produits de biocontrôle utilisables en J.E.V.I. (macro-organismes, micro-organismes, médiateurs chimiques, substances d'origine naturelle...) ; et leurs usages pour détecter, contrôler et réguler les populations. Toutes les solutions de biocontrôle sont classées selon leur usage : insecticide, herbicide, fongicide, divers ou 3D.

## Commandez-le

**OUI** nous commandons ..... exemplaire(s) du Guide Phytopharmaceutique en J.E.V.I. et des 3D  
Edition 2019-2020 au prix unitaire de 49 € TTC (TVA 5,5 %).

A réception de votre bon de commande et de votre règlement, nous vous adresserons le guide ainsi que la facture correspondante.  
SIRET : 40132543600020. Banque CRCA Loire - Haute-Loire St Etienne Wilson. Code banque 14506. Code guichet 00044. Compte 51775107060. Clé 62

Raison sociale : .....  
Profession : .....  
Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
CP - Ville : .....  
E-mail : .....

Date, cachet et signature



- 1/ A l'emplacement d'un îlot cureté, l'Atelier Sites a imaginé une place calcaire, ombragée par six micocouliers provenant d'Espagne, donc habitués aux conditions climatiques asséchantes qui sévissent dans la région. La croix occitane, incrustée dans le revêtement, rappelle l'identité des lieux. Des massifs d'essences méditerranéennes (myrtes, cistes...) bordent la place sur deux côtés.
- 2/ Les bordures en basalte forment des lignes continues jusque dans les ruelles adjacentes, ce qui contribue à la sobriété des lieux.

## Montblanc : éclats calcaires en centre-bourg

Dans ce village de l'Hérault, à proximité d'une église classée, un îlot cureté s'est transformé en une place calcaire légèrement basaltique. Un aménagement à la fois sobre et identitaire, imaginé par les paysagistes-concepteurs d'Atelier Sites, qui met le piéton à l'honneur en centre-bourg, en éloignant la voiture.

Cet ouvrage-là, posé au sol tel un objet d'art entre deux rangées de micocouliers, n'est pas passé inaperçu aux yeux des 2 848 habitants du village de Montblanc. Une croix occitane, dont les lignes sont formées de pavés basaltes, orne désormais la nouvelle place minérale du centre-bourg, à proximité immédiate de l'église Sainte-Eulalie. "C'était le choix de l'ancien maire, qui a tenu à intégrer un élément identitaire dans l'aménagement qui nous a été confié" indique Christine Munoz, de l'agence Atelier Sites. Difficile de croire qu'à cet endroit précis se tenait il y a encore deux ans un îlot bâti, certes vétuste mais bel et bien présent. "À l'origine, le CAUE de l'Hérault avait déjà réalisé un diagnostic et listé les aménagements prioritaires, dont cet îlot. Voilà pourquoi la municipalité a lancé une mission de maîtrise d'œuvre, que nous avons remportée. Le CAUE est le déclencheur de la chaîne du projet. Sans lui, l'aménagement aurait sans doute été confié à un ingénieur voirie, sans prise en compte de la transversalité d'un lieu : (contexte patrimonial, usages...) et sans défendre une position politique vis-à-vis de la place de la voiture dans la ville" précise la paysagiste-conceptrice. Le périmètre du projet intègre les abords de l'église, comprenant l'îlot, et quelques rues adjacentes.

### Choix des matériaux

Etiré d'un espace public à un autre, sans discontinuité, l'enrobé existant a été remplacé par un revêtement unitaire en calcaire de Comblanchien, que ce soit sur la nouvelle place, les trottoirs ou la chaussée. "Le calcaire a l'avantage d'apporter de la lumière dans le village et de réduire les îlots de chaleur urbains. Pour des questions de coût, nous avons opté pour des modules irréguliers fragmentés, de 6 à 8 cm de côté. Ce sont ni plus ni moins des éclats de dalles. Ils sont livrés en big bag depuis une carrière située dans l'Ain" précise Christine Munoz. Si la plupart des modules utilisés sont bouchardés, afin de limiter les risques de glissance, certains sont ponctuellement posés à l'envers, face lisse sur le dessus. "En plus de leur irrégularité, cela donne ponctuellement une brillance, une vibration au revêtement". L'accord est parfait avec le caractère historique du village. Tous les caniveaux, bordures et emmarchements sont en basalte, dont le contraste chromatique avec les éléments calcaires est très marqué. "Historiquement, les caniveaux étaient en boutisse de basalte. Certains ont d'ailleurs été réutilisés dans les ruelles réaménagées. Nous avons donc décidé de remettre en scène le basalte avec des éléments provenant cette fois-ci de Madère".

En saillie de 2 cm entre les espaces circulés et piétons des ruelles, les bordures en basalte gagnent en hauteur à mesure de leur progression vers l'église, jusqu'à former un double emmarchement, pour s'amincir à nouveau vers l'entrée de l'édifice, classé monument historique. "Contrairement à l'existant, l'entrée de l'église est à niveau. Nous avons gommé les deux marches qui limitaient son accessibilité, le tout, sans utiliser des potelets". En ce qui concerne le mobilier urbain, les paysagistes-concepteurs ont réutilisé les équipements existants (bornes, corbeilles...), encore en bon état.

### Croix occitane et micocouliers

Derrière l'église, la nouvelle place, à l'emplacement de l'îlot cureté, est également recouverte d'éclats calcaires et de bordures en basalte. Deux rangées de micocouliers, maintenues par des tuteurs quadripodes, la distinguent, ombrageant en partie la croix occitane visible au niveau du sol. Cette dernière est formée de petits pavés en basalte de 10 x 10 cm. Au pied des arbres (force 25/30), les paysagistes-concepteurs ont installé des grilles d'arbres en acier, dessinées par leur soin, afin de protéger les végétaux lors des événements susceptibles d'être organisés sur la place. En pied de mur, sur deux façades bâties ouvertes sur la place, deux massifs complètent



3/ Le revêtement calcaire se compose d'éclats de dalles jointés, d'environ 6 à 8 cm de long, et de bordures basaltes, en saillie d'environ 2 cm.  
 4/ Les grilles en acier, positionnées au pied des micocouliers, ont été dessinées par les paysagistes-concepteurs et façonnées par un serrurier local. Leurs ouvertures, tels les rayons du soleil, facilitent l'écoulement des eaux et l'arrosage des arbres.

l'offre végétale. Bordés par des éléments en basalte de 12 cm de large, ils se composent d'essences méditerranéennes : myrtes, cistes, euphorbes, *Chitalpa tashkentensis*, quelques rosiers paysagers... Des systèmes d'arrosage automatiques sont présents. "Depuis la fin des travaux, certains riverains ravis de ce nouvel environnement ont pris pour habitude de désherber, c'est dire l'acceptation du projet par la population du village" ajoute la paysagiste-conceptrice. Ces projets de revitalisation de centre-bourg demandent un courage politique. En effet, dans une petite commune où la densité de population est élevée en centre historique, supprimer le stationnement, consacrer une part importante de l'investissement communal à la qualité de l'espace public est un défi. Il serait tellement plus simple pour les élus de fléchir face aux intérêts privés des riverains. Mais tout au long du processus de fabrication du projet, les élus ont tenu le cap,

avec comme objectif prioritaire la valorisation du cadre de vie et du patrimoine. La réussite d'un projet collectif comme un espace public, c'est avant tout une rencontre entre un site, un maître d'ouvrage et un maître d'œuvre. Comprendre avant tout le contexte, s'en saisir, se servir du potentiel d'un lieu afin de faire émerger ses qualités est une vraie démarche de projet. Cela reste possible si un lien de confiance s'établit entre le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre. Le projet ennemi d'un espace public reste sa banalisation, résultat d'un double phénomène : une prise en compte exagérée de la voiture imposant sa giration à la géométrie de l'espace, et la place démesurée des réseaux qui encombrant largement le sous-sol. Aussi, le profil du maître d'œuvre est déterminant : paysagistes et architectes conçoivent les espaces dans la transversalité, où la technicité n'est qu'une composante et ne confisque pas les qualités premières du

lieu. Ces espaces du quotidien ne sont pas exclusivement circulés mais également habités. Ils sont alors pensés comme des espaces de vie et de convivialité. Dans cet optique, le projet se construit alors autour des composantes essentielles : la qualité du sol, l'arbre, la lumière.

[Voir plus de photos sur www.cahiersdufleuissement.com](http://www.cahiersdufleuissement.com)

## FICHE TECHNIQUE :

- **Maître d'ouvrage :** Commune de Montblanc (34)
- **Maître d'œuvre :** Atelier Sites, Christine Munoz et Hervé Piquard (paysagistes-concepteurs/architecte)
- **Entreprises :** Durand pavage (pose de pavés), Urban't (serrurerie), UPEE7 (espaces verts)
- **Coût :** 600 000 euros HT

## Plus de 40 massifs

réalisés par les jardiniers des communes 3 ou 4 fleurs :  
 les plantes utilisées, les associations de couleurs, les astuces pratiques...

Nouveau



## Bon de commande

23 € TTC x ..... = .....€

Nous vous adressons ci-joint le règlement à l'ordre des Editions de Bionnay et nous désirons recevoir la facture correspondante.

Nous réglerons par mandat administratif à réception de la facture.  
 Crédit agricole St Etienne Wilson : 14506 00044 51775107060 62.

Raison sociale : .....  
 Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 CP - Ville : .....  
 E-mail : .....

À retourner aux Editions de Bionnay  
 493 Route du Château de Bionnay  
 69640 Lachenas  
 Fax : 04 37 55 08 11  
 E-mail : leseditionsdebionnay@orange.fr

### REVETEMENT

## Modules en béton : rappels de pose !



Si vous vous lancez dans la création ou rénovation d'une surface, et que vous souhaitez installer des pavés ou dalles en béton, voici quelques précautions à respecter et dictées par les règles professionnelles, intitulées 'Travaux liés aux revêtements et à leurs fondations, aux bordures et aux caniveaux' :

- épaisseur des produits : les épaisseurs minimales des pavés et des dalles sollicités par le passage de véhicules sont définies par la norme NF P 98-335. Elles sont généralement de 40 mm pour les dalles et 60 mm pour les pavés ;
- pente minimale : 1 - 1,5 % ;

- sous-couche (15 à 30 cm selon le trafic) : par exemple, des gravas 0/45 mm (type I ou II) ;
- lit de pose : 3 ± 1 cm de sable 0/4 ou 0/6,3, ou sable stabilisé + ciment (NF EN 197-1) en cas de fortes pentes ;
- largeur des joints : si, pour les pavés, la largeur des joints est de 2 à 4 mm au minimum, celle-ci est de 5 mm pour les dalles.

### BROYEURS

## Couteaux ou fléaux, les différences

Couteaux ou fléaux ? Tout dépend des objectifs. Pour réaliser du compost, les fléaux sont particulièrement adaptés car ils vont générer des copeaux plus grossiers en apparence, plus longs et défibrés, ce qui facilite la décomposition du broyat. Ils vont aussi broyer toutes sortes de végétaux, aussi bien secs qu'humides. Par contre, les broyeur à couteaux, produisant généralement des broyats assez fins, sont plus appropriés pour réaliser des copeaux de paillage. La solution couteaux 'et' fléaux ? C'est possible : ces rotors génèrent des broyats utilisés souvent comme BRF. Pour la production de plaquettes, les systèmes à couteaux et les rotors à disques sont utilisés ; après, cela dépend du calibre souhaité des plaquettes.



### VIVACES

## Diviser pour multiplier vos surfaces



Par rapport aux plantes annuelles, les vivaces offrent un gain de temps et, surtout, d'argent, avec un budget divisé par 3 à 4. En effet, pas de renouvellement saisonnier à prévoir, contre parfois trois changements par an pour la mise en place des annuelles et bisannuelles. Les vivaces ont elles, selon les espèces, une durée de vie de l'ordre de 3 à 10 ans. Cela permet donc d'accroître les superficies des massifs existants ou de créer de nouvelles surfaces plantées, la bonne gestion. Pour augmenter encore davantage vos surfaces fleuries à moindre frais, la division des vivaces est une solution économique. Cette technique, à réaliser idéalement du milieu de l'automne à la fin de l'hiver (comme pour les plantations classiques), permet de multiplier les surfaces et de renouveler les végétaux à moindre frais. Achillées, asters, campanules, géraniums vivaces, Helianthus, hémérocailles, hostas, marguerites, monardes, Nepeta, rudbeckias, salicaires, véroniques... aux systèmes racinaires qui se développent en réseau, se prêtent très bien à la division. Tout comme certaines graminées (*Miscanthus*, *Stipa*, *Molinia*...) ou encore les plantes aromatiques (ciboulette, menthe, origan...).

Nouveau

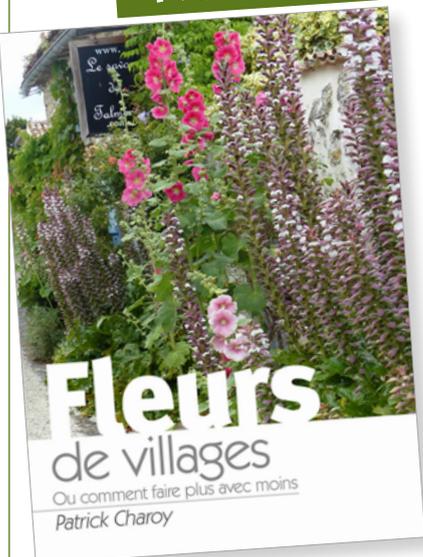
## Fleurs de villages ou comment faire plus avec moins

Faire rimer cadre de vie, identité territoriale et richesses patrimoniales avec développement local.

**Plus beaux villages de France, Station verte, Villes et villages fleuris ou Sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle**, ce livre est un outil précieux car il présente de nombreuses solutions pouvant être mobilisées par des petites communes :

- pour aménager sa commune selon ses moyens humains, financiers et techniques ;
- pour promouvoir les bonnes pratiques éco-responsables et protéger la biodiversité ;
- pour créer, aménager et entretenir un cadre de vie bénéfique à tous, habitants et visiteurs.

Un guide pratique avec des solutions pour aménager et entretenir le cadre de vie des petites communes, en lien avec les préoccupations environnementales, budgétaires et climatiques actuelles.



### BON DE COMMANDE

45 € TTC x ..... = ..... €

Nous vous adressons ci-joint le règlement à l'ordre des Editions de Bionnay et nous désirons recevoir la facture correspondante.

Nous réglerons par mandat administratif à réception de la facture.  
Crédit agricole St Etienne Wilson :  
14506 00044 51775107060 62.

Raison sociale : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP - Ville : .....

E-mail : .....

A retourner aux Editions de Bionnay  
493, Route du Château de Bionnay  
69640 Lacenas

Fax : 04 37 55 08 11  
E-mail : [leseditionsdebionnay@orange.fr](mailto:leseditionsdebionnay@orange.fr)



# ÉDITION BIENNALE

17<sup>e</sup> édition  
+ de 1 500 références

Pour estimer rapidement le coût de vos projets  
et définir vos enveloppes budgétaires  
**CAR LA QUALITE A UN PRIX !**  
C'est la valeur des fournitures, des travaux  
et des savoir-faire professionnels.



Essayez gratuitement  
la base de données :  
[www.bhpenligne.fr](http://www.bhpenligne.fr)

## DESCRIPTIF + ESTIMATIF

avec plus de 1 500 travaux  
d'aménagements urbains et paysagers  
et leurs prix constatés sur le marché !

L'outil de référence pour tous les professionnels  
du paysage et de l'aménagement urbain :  
maîtres d'œuvres, maîtres d'ouvrage,  
bureaux d'études, programmistes, économistes,  
entreprises...

### Simple, rapides et précis, des ratios :

- pour engager vos budgets,
- pour estimer vos projets au niveau esquisses et APS,
- pour vérifier le détail estimatif (BPU),
- pour établir les DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) et le CCTP...

**Descriptif pour comparer tous les postes** selon  
leurs caractéristiques techniques et **juger**  
**de la qualité de l'offre** par rapport au prix proposé.

### Estimatif pour connaître les prix unitaires moyens :

- pour estimer correctement le montant du marché,
- et donc déterminer la procédure de passation applicable,
- pour analyser et juger les offres, voire les négocier...

**Les ratios d'aménagement paysagers**  
pour programmation, indispensables  
pour définir l'enveloppe budgétaire de vos projets !

### Au sommaire de cette édition :

- |  |                           |
|--|---------------------------|
| • Ratios d'aménagements paysagers pour programmation | • Revêtements de sols     |
| • Travaux préliminaires                              | • Equipements             |
| • Réseaux  | • Hydroseeding            |
| • Arrosage & fontainerie                             | • Plantations             |
| • Maçonnerie   | • Génie végétal           |
|  | • Gabions                 |
|  | • Entretien & maintenance |

## INDISPENSABLE POUR MAÎTRISER VOS BUDGETS ET LA QUALITÉ DE VOS CHANTIERS !

### » Bon de commande

**OUI,**  nous commandons Le BHP au prix de 190,00 euros TTC - (Frais de port inclus).

Nous recevons notre commande et la facture correspondante à réception de notre règlement  
ou de notre bon de commande administratif.

Siret : 40132543600020. Banque CRCA Loire - Haute-Loire St Etienne Wilson.

Code banque 14506. Code guichet 00044. Compte 51775107060. Clé 62.

Raison sociale : .....

Profession : .....

Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail : .....@.....

Date, cachet et signature :

A retourner avec votre règlement

aux Editions de Bionnay - 493 route du Château de Bionnay - 69640 Lacenas - Tel : 04 74 02 25 25 - Fax : 04 37 55 08 11